Mél. 4° 16-5

A la Bibliothèque
de l'École libre des sciences politiques
souvenir d'un professeur
E. Levasseur

APERÇU DES RÉSULTATS

DE LA

STATISTIQUE COMPARÉE

DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Par E. LEVASSEUR

MEMBRE DE L'INSTITUT
ADMINISTRATEUR DU COLLÈGE DE FRANCE

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHÈQUE 4° 16-5
Mél. 4° 16

Extrait du *Journal de la Société de statistique de Paris* (Séance du 24 janvier 1906)

NANCY
IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET Cie
18, RUE DES GLACIS, 18
—
1906

BIBLIOTHEQUE SCIENCES PO
1 367 289

APERÇU DES RÉSULTATS

DE LA

STATISTIQUE COMPARÉE

DU COMMERCE EXTÉRIEUR

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

Par E. LEVASSEUR

MEMBRE DE L'INSTITUT
ADMINISTRATEUR DU COLLÈGE DE FRANCE

Mil 4° 16 5

Extrait du *Journal de la Société de statistique de Paris* (Séance du 24 janvier 1906)

NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET C^ie

18, RUE DES GLACIS, 18

—

1906

PRINCIPAUX OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

ACTUELLEMENT EN VENTE

La Population française. *Histoire de la population avant 1789 et démographie de la France comparée à celle des autres nations au dix-neuvième siècle. Précédée d'une introduction sur la statistique.* (Avec 3 cartes et 176 graphiques). 3 volumes grand in-8. Paris, Arthur Rousseau, éditeur, 1889-1892.

Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France avant 1789. Deuxième édition (entièrement refondue). 2 forts volumes in-8. Paris, Arthur Rousseau, éditeur, 1900-1901.

Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France de 1789 à 1870. Deuxième édition (entièrement refondue). 2 forts volumes in-8. Paris, Arthur Rousseau, éditeur, 1903-1904.

La France et ses colonies (*géographie et statistique*) [nouvelle édition, entièrement refondue]. 3 volumes in-8. Paris, Ch. Delagrave, éditeur, 1890-1893.

L'Enseignement primaire dans les pays civilisés. 1 volume in-8. Paris, Berger-Levrault et Cie, éditeurs, 1897 (avec supplément en 1903).

Précis d'Économie politique. (Nouvelle édition.) 1 petit volume in-12. Paris, Hachette et Cie, éditeurs, 1906.

APERCU DES RÉSULTATS

DE LA

STATISTIQUE COMPARÉE

DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Il y a deux mois, j'avais eu l'occasion de communiquer en séance à quelques-uns de mes collègues un graphique représentant par des courbes le commerce extérieur des principaux États de l'Europe et des États-Unis. La Société avait exprimé le désir que je présentasse ce graphique dans une autre séance en l'accompagnant de quelques explications. J'avais promis de le faire.

Je me suis acquitté de ma promesse dans la séance du 24 janvier 1906. Pour donner ces explications d'une manière claire, tout en me bornant à un résumé sommaire, je me suis aidé d'un certain nombre d'autres graphiques et de tableaux de chiffres en style mural, dont je me sers souvent dans mes cours et que je tiens au courant chaque année.

*
**

Depuis que j'avais fait cette promesse, j'ai reçu et j'ai étudié et annoté un travail considérable d'un maître en économie politique, M. Louis Lang, recteur de l'université de Budapest, député au parlement hongrois et ex-ministre du commerce, membre de l'Institut international de statistique. L'ouvrage, écrit en hongrois, a pour titre dans la traduction allemande : *Hundert Jahre Zollpolitik* (Cent ans de politique douanière). C'est à la fois une histoire précise et solidement documentée et une étude pratique de doctrine économique, écrite par un économiste libéral doublé d'un homme d'État. Un chapitre est consacré à chacun des grands États suivants : Angleterre, États-Unis, France, Zollverein; plusieurs chapitres le sont à l'Autriche et à la Hongrie sur lesquelles l'auteur a naturellement insisté davantage et dont l'histoire le ramène, dans les derniers chapitres, à celle du Zollverein et au tarif allemand de 1902. Dans le chapitre final l'auteur expose le projet de réforme de M. Chamberlain dont il prédit, en terminant, l'échec, devançant ainsi de quelques mois le verdict du corps électoral du Royaume-Uni.

Je n'ai pas eu à parler de l'œuvre économique Lang devant la Société de statistique; mais j'ai cru utile de lui signaler les tableaux du commerce extérieur qui forment à

la fin du volume un appendice de cent pages : commerce de l'Angleterre depuis 1800, des États-Unis depuis 1800, de la France depuis 1827, du Zollverein depuis 1872, de l'Autriche depuis 1831, de l'Autriche-Hongrie depuis 1851 et de la Hongrie en particulier depuis 1882. Ces tableaux ne donnent pas seulement les chiffres d'ensemble, mais aussi des détails intéressants sur diverses espèces de marchandises ; ils sont naturellement plus développés pour l'Autriche-Hongrie que pour les autres États.

L'ouvrage mérite d'être recommandé également aux économistes et aux statisticiens.

*
* *

A la communication que j'ai faite de vive voix en séance je puis donner un peu plus de développement dans un article du Journal. Cet article est divisé en deux parties : première partie, statistique du commerce extérieur de la France ; seconde partie, comparaison statistique de ce commerce avec celui des autres grands États.

Je n'ai pas la prétention d'écrire une histoire du commerce en quelques pages. C'est seulement la statistique du commerce extérieur que j'essaie d'expliquer et de grouper par périodes, en la résumant et en indiquant quelques-unes des causes de la variation des nombres.

PREMIÈRE PARTIE

STATISTIQUE DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE

Organisation de la statistique. — On peut trouver des données statistiques sur le commerce de la France, données bien imparfaites sans doute, presque depuis le commencement du dix-huitième siècle. M. de Foville a publié dans le *Bulletin de statistique et de législation comparée du ministère des finances* (année 1883) une série de chiffres antérieurs à la Révolution. J'en ai, de mon côté, donné dans le second volume de l'*Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France avant 1789*.

Quoique Colbert eût demandé certains renseignements statistiques sur le commerce et surtout sur l'importation aux fermiers généraux, il n'y a pas eu en réalité de statistique commerciale à peu près régulière avant l'année 1716. D'Aguesseau, qui était chargé du commerce sous l'administration de Pontchartrain, demanda, en 1693, que des tableaux détaillés de l'importation et de l'exportation fussent dressés annuellement ; il chargea même le fermier général de Lagny de donner à cet effet des instructions aux agents des douanes. Ceux-ci durent, depuis 1700, envoyer tous les trois mois au contrôleur général des états contenant le relevé de tous les articles importés et exportés. Le Conseil du commerce, institué la même année, s'intéressa à la question ; un bureau fut créé et eut pour chef, en 1713, un ancien fermier général, Grandval ; ce bureau était placé sous l'autorité des fermiers généraux ; il y est resté jusqu'en 1785. En 1711, la négociation du traité de commerce avec l'Angleterre, qui possédait des documents statistiques et qui sut les employer dans la discussion, apprit aux plénipotentiaires français l'importance de ce genre de ren-

seignements et eut pour conséquence l'établissement, dès 1716, de relevés annuels du commerce extérieur qui furent établis par les soins de Grandval.

Ces relevés comprenaient plusieurs parties : commerce avec les États d'Europe et leurs possessions; commerce des pays indépendants hors d'Europe ; commerce des colonies françaises ; commerce de l'Extrême-Orient. Mais ces diverses parties n'ont pas toujours été recueillies et totalisées dans les états : de là, des différences souvent considérables entre les documents. Les quantités seules étaient déclarées par les négociants; les valeurs, fournies ensuite par les chambres de commerce, étaient loin de correspondre exactement à la réalité : les administrateurs s'en sont plaints souvent. Trudaine le premier fit ajouter, aux états particuliers, à partir de 1756, sous le titre de « Objets généraux », des résumés d'ensemble ; il le fit à la suite de critiques adressées par Dupont de Nemours à ce recueil, critiques contre lesquelles réclama Bruyard, chef du bureau depuis 1756. Necker réorganisa en 1781 ce service et créa le bureau de la balance du commerce qui, en 1785, cessa d'être sous l'autorité des fermiers généraux.

Jusqu'en 1779, c'est-à-dire jusqu'à la suppression de la Compagnie des Indes, le commerce des Indes n'a pas été relevé directement par la statistique officielle. Arnould l'a donné dans la *Balance du commerce* d'après l'*Histoire philosophique* de l'abbé Raynal, sans toutefois faire l'addition des sommes. C'est en la faisant que nous avons donné le total dans l'*Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France avant 1789* (t. II, p. 546) :

Moyenne annuelle du commerce (*exprimée en millions de livres*)
[La livre étant taillée à 54 au marc, soit $4^{gr},53$ d'argent fin par livre]

1716-1720.	214
. . . .	...
1740-1748.	430
. . . .	...
1784-1788.	1 061

Ces chiffres n'ont assurément pas la même valeur que nos statistiques actuelles. Il est possible qu'entre le commerce de 1716-1720 et celui de 1784-1788 il n'y ait pas la différence de 1 à 5, parce qu'il est probable que les relevés ont été plus complets à la fin de la période qu'au commencement. Cependant il ne faut pas oublier qu'en 1716 la France sortait à peine de la longue et désastreuse crise qui avait attristé la fin du règne de Louis XIV et qu'au contraire il y a eu dans la seconde moitié du dix-huitième siècle un très notable développement agricole, industriel et commercial. En tout cas, il a fallu, après 1789, une quarantaine d'années pour que le commerce remontât au chiffre qu'il avait atteint vers la fin de la monarchie absolue.

*
* *

Les résultats du commerce extérieur n'ont pas été publiés pendant la Révolution et le premier Empire. Roland, étant ministre, a présenté en 1792 un état du commerce extérieur pendant le premier semestre de l'année. Chaptal qui, étant ministre de l'intérieur, a réorganisé la statistique, a présenté, dans un rapport aux consuls, l'état du commerce en l'an VIII, puis en l'an X. Les exposés de la situation de l'Empire, dressés pendant plusieurs années, contenaient des renseignements sur le commerce extérieur.

Sous la Restauration, la droite de la Chambre des députés voulut instituer en 1823, à propos du tarif des douanes, un comité d'enquête chargé de rechercher « si les objets importés en France y sont d'une nécessité indispensable comme matière première ». Le ministère posa la question d'État, déclarant qu'il serait dangereux que la Chambre empiétât sur les attributions de la puissance exécutive, et la proposition fut rejetée. Mais le ministère profita de la leçon, et c'est à la suite de cet événement qu'il publia les premiers tableaux du commerce extérieur. Cette publication, qu'on a fait remonter jusqu'aux années 1819 et 1822, est devenue régulière chaque année depuis l'année 1827 ; on peut même dire depuis 1825.

L'administration tenait cependant registre des importations et des exportations; mais ses relevés restaient dans les cartons. La Statistique générale de France a publié ces relevés dans un de ses premiers volumes, en 1838 (1).

C'est cette publication dont M. de Foville a donné, dans le *Bulletin de statistique et de législation comparée du ministère des finances*, une réédition, en comblant quelques lacunes à l'aide d'une autre publication faite en 1830 dans le *Bulletin de la Société française de statistique universelle* par César Moreau, ancien vice-consul.

En 1827 donc a commencé la série régulière des publications annuelles, par les soins de la Direction générale des douanes, du *Tableau général du Commerce de la France avec ses colonies et les puissances étrangères*. Elle n'a pas été interrompue depuis ce temps.

Les employés des douanes relevaient à l'entrée ou à la sortie les quantités de marchandises. Il restait à déterminer la valeur à attribuer à chacune d'elles. La commission qui fut chargée de dresser le tableau de ces valeurs prit pour base les prix de 1825 et composa le tableau des valeurs officielles qui ont servi jusqu'en 1847 de coefficients à l'aide desquels, les quantités ayant été d'abord enregistrées à l'entrée et à la sortie par les employés de la douane, les totaux en francs étaient calculés chaque année au ministère, en sorte que ces totaux sont des éléments de comparaison pour les quantités plus que pour les valeurs véritables.

Comme il s'était produit avec le temps de grandes différences, pour beaucoup de marchandises, entre le prix réel et la valeur officielle, l'administration se décida, à partir de l'année 1847, à rechercher et à donner les valeurs réelles. Pour les obtenir, il fut institué alors une Commission des valeurs de douanes, composée en grande partie de négociants et divisée en plusieurs sections, qui, chaque année, fixe depuis ce temps le prix moyen à l'importation et à l'exportation de chacun des articles portés au tarif des douanes. Pendant quelques années (1847-1858) l'administration a publié simultanément les valeurs officielles et les valeurs réelles (2).

Depuis 1858 elle ne donne plus que les valeurs réelles. Mais, comme le travail de la commission exige un temps assez long, la Direction générale des douanes publie d'abord les résultats provisoires mensuels de l'année en cours, puis, les totaux de l'année écoulée en employant les valeurs de l'année précédente, et elle applique ensuite à sa publication définitive les valeurs calculées pour l'année même par la

1. Ce volume contient la statistique de 1787 à 1810 (reproduction des chiffres d'Arnould, pour l'ancien régime) et celle de 1815 à 1837.

2. C'est par la comparaison des valeurs officielles et des valeurs réelles que j'ai pu établir l'augmentation des prix de 1847 à 1856, laquelle (avant la crise de 1857) était de 41 °/o, hausse alors exagérée par la spéculation (*La Question de l'or*, p. 192).

commission. La comparaison des deux résultats a été utilisée par des statisticiens pour mesurer d'une année à l'autre la variation générale des prix (1).

D'ailleurs l'administration publie toujours les poids des marchandises importées et exportées, lesquels, rapprochés du total des valeurs, fournissent aussi des renseignements utiles pour l'histoire des prix.

En France, comme dans les autres pays d'ailleurs, les poids ont plus augmenté que les valeurs depuis une trentaine d'années, parce qu'il y a eu en général diminution du prix des marchandises en gros. Ainsi, la moyenne décennale de la valeur du commerce spécial de 1867-1876 étant 6 712 millions de francs et celle de 1904 étant 8 953 millions, l'augmentation pour cent des valeurs est de 33,4. Mais le poids moyen de 1867-1876 était de 17 millions de tonnes ; celui de 1904 est de 37 millions ; l'augmentation des quantités ressort à 117,6 °/o (2).

Ce qui intéresse principalement le marchand, c'est la valeur ; d'autre part, la quantité importe davantage pour la connaissance de la consommation. Depuis 1896, l'administration des douanes, qui ne prenait jusque-là que les valeurs pour base de ses comparaisons, tient compte maintenant à la fois des poids et des valeurs.

D'autres changements ont été introduits qui ont modifié les totaux publiés par l'administration. Quant aux poids, par exemple, la déduction de la tare pour obtenir le poids net n'a été faite qu'à partir de 1860, date de la réforme commerciale. Au temps où il y avait des droits d'exportation, la douane examinait de près les colis à la sortie ; depuis qu'il n'y en a plus, elle se contente en général de la déclaration de l'exportateur : la constatation est moins précise. C'est pourquoi les chiffres de l'importation doivent-ils être considérés en général comme plus exacts que ceux de l'exportation.

Quand la plupart des marchandises étaient inscrites au tarif de l'importation, le commerce spécial comprenait à peu près toutes les marchandises destinées à la consommation intérieure, tandis que le commerce général ne comprenait, outre les marchandises du commerce spécial, que les marchandises destinées aux entrepôts, à l'admission temporaire ou au transit. Depuis la réforme de 1860 et années suivantes qui a affranchi à l'entrée un grand nombre de matières premières, il n'existe plus, d'ordinaire, pour ces marchandises affranchies, de distinction entre le général et le spécial, les importateurs n'ayant plus intérêt à faire constater la distinction.

On peut résumer ainsi la définition que donne l'administration des douanes :

Commerce général. — Comprend la totalité des marchandises qui entrent en France ou en sortent, quelle que soit leur provenance ou leur destination, consommation intérieure, entrepôt, transbordement, admission temporaire, transit.

Commerce spécial. — Comprend, à l'entrée, la totalité des marchandises qui sont exemptes de droit ou qui, si elles sont soumises à un droit, acquittent ce droit en entrant à la frontière ou en sortant d'un entrepôt, et, à la sortie, toutes les mar-

1. Le *Bulletin de statistique... du Ministère des finances* a relevé ainsi, de 1874 à 1884, une baisse de 9,6 °/o dans la valeur des marchandises françaises exportées. M. Arnauné (*La Monnaie...*, p. 52) a relevé, de 1880 à 1900, huit années où les prix à l'exportation sont supérieurs à ceux de l'année précédente et treize années où ils sont inférieurs.

2. En 1875, le quintal de marchandises avait une valeur moyenne de 25 fr. à l'importation et de 69 fr. à l'exportation, les produits français exportés ayant toujours une valeur moyenne très supérieure à celle des produits importés En 1904, cette valeur était de 18 fr. à l'importation et de 42 fr. à l'exportation, par suite d'une baisse presque constante.

chandises d'origine nationale et celles qui, étant d'origine étrangère, ne sont pas soumises à un droit d'entrée ou ont acquitté ce droit. Les sucres sont soumis à un régime spécial.

Imperfection de la statistique commerciale. — Quel que soit le soin que les préposés des douanes et l'administration centrale mettent dans l'accomplissement de leurs devoirs, les chiffres qui résultent de leurs opérations ne sont donc pas l'expression adéquate des faits commerciaux ; ils donnent seulement un résultat numérique approché.

On sait qu'il existe encore d'autres causes d'imperfection de ces chiffres.

En premier lieu, la contrebande qui échappe à l'enregistrement.

En second lieu, les effets personnels des voyageurs qui, étant jusqu'à une certaine limite exempts de droits, ne sont jusqu'à cette limite soumis à aucun enregistrement. Cependant ces effets représentent, surtout pour les objets de toilette exportés, des sommes considérables. M. Yves Guyot nous apprend, dans l'article « Importation » du *Dictionnaire du commerce,* qu'un grand magasin de Paris avait compté dans une année 6 millions de marchandises exportées par colis et, par conséquent, enregistrées en douane et, en outre, 24 millions d'achats directs faits dans le magasin par des clients connus comme étrangers, sans compter les clients étrangers dont la nationalité ne lui était pas connue. Il n'est pas douteux que la France reçoive de ce chef plus d'argent des acheteurs étrangers que les acheteurs français n'en payent à l'étranger.

En troisième lieu, les dépenses que les étrangers voyageant en France font pour leur train de vie représentent une importation d'argent très considérable aussi, laquelle n'est totalisée nulle part et que la statistique du commerce extérieur ignore entièrement.

En quatrième lieu, le numéraire, qui figure au premier rang dans la liste des marchandises dont l'enregistrement à la douane, aussi bien à l'entrée qu'à la sortie, est très imparfait, parce qu'il est très facile de le dissimuler et parce que les expéditeurs peuvent avoir intérêt à le faire. On a donné à mainte reprise des preuves de cette imperfection qui peut faire une différence de dizaines, voire d'une centaine de millions. Or, comme le numéraire entre dans une balance du commerce, le fléau de cette balance marque à faux quand ce numéraire n'y est pas compris exactement.

Cinquième cause. Les colis postaux ont créé un mode d'expédition des marchandises qui fournit à la statistique des estimations de valeur très inférieures à la valeur réelle. En France, l'institution des colis postaux date du ministère de M. Cochery en 1881 ; ils ne devaient pas dépasser 3 kilogr. ; le poids a été porté à 5 kilogr. en 1892 et à 10 kilogr. en 1897. Toutefois, pour les expéditions à l'étranger, le maximum est 5 kilogr. Ce mode d'expédition s'est beaucoup développé. En 1885, les colis postaux, qui ne figuraient encore qu'à l'exportation, pesaient 1 288 473 kilogr. inscrits pour une valeur de 19 millions un tiers; en 1903, ils figuraient à l'importation pour 5 244 495 kilogr. et 16 millions et demi de francs et, à l'exportation, pour 17 557 401 kilogr. et 263 millions un tiers de francs. En 1904, cette statistique a été plus détaillée : à l'importation, 1 585 662 colis ne contenant que des marchandises exemptes de droits, pesant 5 649 790 kilogr. et inscrites pour une valeur de 17 millions de francs, et, à l'exportation, 158 374 colis contenant des marchandises en soie, pesant 342 982 kilogr. et estimées 20 millions et demi de francs,

et 5 313 776 autres colis d'un poids de 19 745 696 kilogr. estimés 296 millions de francs. L'estimation était, avant 1904, beaucoup au-dessous de la valeur réelle ; elle s'en rapproche en 1904, sans s'élever assurément jusqu'à son niveau. De ce chef encore il y a une lacune dans le total du commerce spécial évalué en francs. D'autre part, du changement de mode d'évaluation entre 1903 et 1904 il résulte que l'accroissement de la seconde année relativement à la première est exagéré.

Une sixième cause d'inexactitude qui est vraisemblablement aujourd'hui la plus importante est le mouvement des valeurs fiduciaires. Celui-ci est le secret de la poste ; il est entièrement inconnu de la douane. Cependant les achats et les ventes du commerce international se règlent presque tous par des envois de valeurs mobilières, lettres de change ou capitaux sous forme d'actions, obligations, etc. Combien en entre-t-il et en sort-il ? Pour la circulation fiduciaire la banque a le sentiment de l'excès dans un sens ou dans l'autre par le cours du change qui est une sorte de baromètre ; mais ce baromètre n'inscrit pas le compte des quantités. Pour l'importation et l'exportation des capitaux mobiliers, elle n'a pas de baromètre de ce genre et cependant tous les jours il se fait dans les bourses de France, comme dans les bourses des autres pays, des achats et des ventes à l'ordre des étrangers.

La France possède — ainsi que tous les pays riches d'ailleurs — des capitaux placés à l'étranger, comme les étrangers possèdent des capitaux placés en France. Ces capitaux produisent des revenus que leurs propriétaires encaissent par l'intermédiaire des banquiers. De ces revenus il n'y a pas non plus trace apparente sur les registres de la douane. S'ils ont été payés directement ou indirectement en marchandises, la douane a eu occasion d'inscrire la marchandise, mais elle ne se doute pas de la valeur avec laquelle elle a été acquise. S'ils ont été payés en traites ou par virement de compte entre banquiers, elle n'a pas la moindre notion d'un mouvement quelconque de valeurs.

Voilà bien des causes qui font que les chiffres fournis par les états du commerce extérieur ne doivent pas être acceptés comme l'expression complète et précise des échanges internationaux.

Ces chiffres n'en sont pas moins très utiles comme étant, ainsi que nous l'avons dit plus haut, l'expression la plus approchée que nous possédions de la quantité et de la valeur de ces échanges. S'ils n'ont pas une valeur intrinsèque entièrement satisfaisante, ils ont du moins une grande valeur relative, parce que, les mêmes causes d'erreur agissant tous les ans et occasionnant à peu près la même somme d'erreurs, ils donnent à peu près la mesure comparative du commerce d'une époque à une autre dans un État, tant du moins que la législation douanière et la pratique administrative n'ont pas été sensiblement modifiées.

Les statisticiens sont même autorisés à s'en servir comme d'une mesure approximative de comparaison du commerce extérieur de plusieurs États, quoique les causes d'inexactitude dans le résultat augmentent beaucoup quand ils comparent des États qui n'ont pas la même manière de régler leur commerce et leur douane. Il faut, en ce cas, que les statisticiens soient très réservés dans les conclusions qu'ils tirent des rapports comparatifs par eux calculés et qu'ils prennent la précaution d'avertir les lecteurs de l'imperfection de l'instrument qu'ils emploient.

*
* *

Le commerce extérieur de la France, comprenant le commerce avec les colonies françaises et avec les pays étrangers, peut être exprimé par la statistique de plusieurs manières :

1° Dans son état annuel, avec la distinction du commerce général et du commerce spécial, et pour chacun d'eux avec la distinction des importations et des exportations; en outre, avec le mouvement d'importation et d'exportation des métaux précieux et du numéraire dont la statistique est dressée séparément ;

2° Dans un résumé quinquennal ou décennal, ainsi que le dresse tous les dix ans la Direction générale des douanes (ministère des finances) ;

3° Dans un groupement par périodes historiques ou économiques.

*
* *

Importations et exportations par années. — Nous renvoyons aux publications officielles, particulièrement au document original : *Tableau général du commerce de la France avec ses colonies et les puissances étrangères,* pour les détails de l'état annuel, qu'il serait trop long de reproduire ici. Nous nous bornons à reproduire les totaux annuels de l'importation et de l'exportation dans le tableau ci-joint (pages 90 et suivantes). C'est la *première manière.*

*
* *

Nous avons, en outre, figuré les chiffres annuels de l'importation et de l'exportation du commerce général et du commerce spécial, de 1825 à 1905 (1), par des courbes que nous avons mises sous les yeux de la Société afin d'en tirer quelques notions, générales ou particulières (2), et que nous reproduisons ici en petit format (à la fin de l'article).

Du premier coup d'œil on aperçoit que les courbes importation et exportation ont une allure générale qui diffère suivant les périodes.

De 1825 à 1851, la courbe de l'importation au commerce spécial ne s'élève pas au-dessus de 900 millions (entre 400 et 900 millions environ) et n'est que légèrement ascendante.

De 1851 à 1880, elle a au contraire une obliquité très prononcée, c'est-à-dire qu'elle est très ascendante, montant (pour l'importation) de 700 millions à 5 milliards.

De 1880 à 1905, cette courbe de l'importation dessine, par une suite de baisses et de hausses, deux profondes ondulations, sans monter nulle part jusqu'aux 5 milliards de 1880, et elle se termine, en 1905, à 4 761 millions et demi, si bien que la diagonale qui traverserait ces ondulations serait à peu près horizontale depuis 1880 ; autrement dit, le commerce d'importation, envisagé à ses deux extrémités et dans son ensemble, est resté presque stationnaire durant vingt-cinq ans.

Toutefois, en pénétrant dans le détail, on constate qu'il y a des branches de l'importation qui se sont développées pendant que d'autres se réduisaient ; ainsi les céréales, portées pour 788 millions en 1880, ne le sont que pour 110 millions en 1904 (3), dont la plus grande partie a été envoyée d'Algérie ou de Tunisie au lieu

1. On possède la distinction du commerce général et du commerce spécial, importations et exportations, depuis 1825.

2. Le graphique présenté à la Société était un grand tableau mural.

3. En 1905, l'importation n'a été que de 34 millions.

d'être, comme auparavant, de provenance étrangère ; les vins, portés au début pour 314 millions, ne le sont que pour 160 millions en 1904. Ce qui est fâcheux, c'est que la soie soit descendue de 322 millions (391 même en 1881) à 298. D'autre part, ce qui est satisfaisant, c'est que le groupe des matières nécessaires à l'industrie ait passé en total de 2 437 millions à 3 103 millions.

La courbe de l'exportation se comporte autrement que celle de l'importation. Jusqu'en 1875 elle la serre de près, tantôt au-dessus et tantôt au-dessous ; ce sont deux serpents qui s'enlacent. De 1878 à 1894, elle reste constamment au-dessous, à une grande distance même, laquelle varie entre un demi-milliard et 1 milliard et demi (en 1880). Cette courbe présente d'ailleurs à peu près les mêmes ondulations que celle de l'importation ; mais sa trajectoire, au lieu d'être horizontale, est quelque peu descendante jusqu'en 1894 et devient très nettement ascendante depuis 1894, de sorte qu'en 1904 la courbe de l'exportation a rejoint presque celle de l'importation. Elle paraît même l'avoir dépassée en 1905 de 87 millions.

Notre exportation au commerce spécial a donc gagné depuis 1894 (3 078 millions en 1894) près de 700 millions (4 761 millions en 1905) : c'est un résultat satisfaisant.

Ce résultat est dû principalement aux tissus de coton (113 millions en 1894, 264 en 1905), aux automobiles (100 millions en 1905), à la confection, à l'article de Paris, etc., aux relations de la France avec l'Algérie et les colonies.

Si une augmentation de l'exportation est bonne, il est nécessaire d'ajouter qu'une augmentation de l'importation ne saurait être considérée comme un indice défavorable. Un excès d'importation sur l'exportation n'est pas non plus par lui-même un signe fâcheux ; pour en comprendre le sens et la portée, il faudrait pénétrer dans le détail et apprécier le motif et la valeur de chaque groupe de marchandises importées. Ainsi, sous le règne de Louis-Philippe les importations l'ont emporté depuis 1840 et cependant le commerce a été prospère, jusqu'à la crise de 1847. Sous le second Empire ce sont les exportations qui l'ont emporté jusqu'en 1855 et de 1862 à 1866, et le commerce a été prospère en général durant le second Empire.

Le grand écart qui s'est produit brusquement depuis 1875 au profit de l'importation a alarmé alors les protectionnistes et n'a pas été sans influence sur les réclamations qu'ils ont fait entendre et sur le demi-succès qu'ils ont obtenu en 1881.

Depuis le traité de 1860 avec l'Angleterre, le commerce de la France était sous un régime douanier libéral. En vain, pendant qu'il était au pouvoir, Thiers, secondé par son ministre des finances, Pouyer-Quertier, avait-il voulu changer ce régime ; les États avec lesquels la France était liée par des traités de commerce n'avaient pas consenti au changement. Sous le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon, plusieurs traités furent renouvelés. Mais l'opposition protectionniste se renforça bientôt et un premier projet de refonte du tarif douanier, conçu d'abord en 1877 dans un esprit libéral, fut modifié dans un sens légèrement restrictif et devint le tarif du 7 mai 1881.

Ce tarif n'a pas satisfait les intérêts protectionnistes. Le parti agraire a réclamé; il a obtenu d'abord, en 1885, une taxe de 3 fr. par quintal sur le blé importé (taxe portée ensuite à 5 fr., puis, en 1894, à 7 fr.); ensuite le vote du tarif du 12 janvier 1892 qui est nettement et fortement protectionniste.

Le mercantilisme des dix-septième et dix-huitième siècles aspirait à vendre à l'étranger et à ne pas lui acheter, c'est-à-dire à exporter le plus possible et à importer le moins possible, afin d'obtenir une balance du commerce favorable et de

recevoir la différence entre le doit et l'avoir en métaux précieux, qu'on considérait, en général, comme la richesse suprême. Il assimilait théoriquement une nation à un marchand qui, faisant son inventaire, mesure son profit par l'excédent de son avoir sur celui de l'année précédente.

Pour une nation on ne saurait établir de compte de profits et pertes puisqu'il n'existe pas de grand-livre où soient inscrites toutes ses dépenses et ses recettes à l'intérieur et à l'extérieur. Ce qu'on sait, par la théorie comme par la pratique, c'est qu'en définitive, ainsi que l'a clairement expliqué Jean-Baptiste Say, les produits s'achètent avec les produits, que ces produits soient des marchandises, matières premières ou articles manufacturés, qu'ils soient des métaux précieux, lesquels n'ont pas en principe plus d'importance — ce qui ne veut pas dire qu'ils n'en aient pas une grande au point de vue de la circulation — que toute autre marchandise de même valeur, ou qu'ils soient des valeurs de bourse, des acquisitions foncières, des revenus provenant de capitaux placés à l'étranger.

Si l'on fait la somme des importations et des exportations du commerce spécial de la France de 1876 à 1905, on trouve un excédent de 15 milliards et demi environ à l'importation [1]. Il serait absurde de dire que la France s'est appauvrie d'autant.

L'exemple de l'Angleterre est souvent cité parce qu'il est encore plus frappant. En 1904, par exemple, son importation totale l'a emporté de 4 milliards et demi de francs sur le total des exportations. L'importation totale de substances alimentaires (vivres et boissons) en Angleterre a dépassé à elle seule 5 milliards et demi de francs.

C'est que la France et l'Angleterre, l'Angleterre plus que la France, ont beaucoup de capitaux placés au dehors, dans leurs colonies ou à l'étranger, et qu'avec les revenus de ces capitaux elles achètent des marchandises dont l'importation leur est plus profitable que ne leur serait celle d'un numéraire excédant les besoins de leur circulation.

L'importation que le protectionnisme redoute peut consister en objets utiles à la production comme matière première et outillage ou en objets utiles servant à la consommation personnelle : c'est la distinction de consommation reproductive et de consommation improductive. L'économie politique enseigne, d'une part, que la première est très désirable, qu'elle approvisionne le travail et qu'elle augmente la richesse ; d'autre part, que la seconde n'est regrettable que si les dépenses de luxe, excédant le revenu, étaient prélevées sur le capital, qui se trouverait ainsi amoindri. Une nation qui vendrait ses terres, ses maisons et ses actions industrielles pour acheter des fantaisies improductives agirait comme un fils prodigue qui se ruine ; c'est un cas qui, pour une nation, ne se produit guère, sinon accidentellement.

En 1879 et dans les trois années suivantes, il y a eu un énorme excédent d'importation en France. Or, une grande partie de cet excédent provenait de l'achat de grains fait à l'étranger [2]. Les récoltes de 1879 et de 1880 avaient été mauvaises, en quantité et plus encore en qualité ; l'importation a préservé la population d'une

1. Total des importations : 130 milliards ; total des exportations : 114 milliards.

2. La valeur des importations de céréales avait été de 267 millions de francs en 1877. Elle s'est élevée à 561 millions en 1878, à 854 en 1879, à 788 en 1880, à 520 en 1881, à 502 en 1882. Elle est retombée à 375 millions en 1883.

famine. Doit-on regretter cette consommation, quoiqu'elle soit classée comme improductive? Le prix du blé n'a même pas monté, à beaucoup près, aussi haut que dans les cas analogues des temps antérieurs. Sans doute les cultivateurs, qui n'ont eu alors ni la quantité, ni la qualité, ni un bénéfice compensateur, comme jadis, par la cherté, ont eu lieu de se plaindre. Mais la masse du peuple, qu'un gouvernement démocratique doit prendre en considération, ne s'est pas plainte; au contraire.

Les protectionnistes n'ont pas obtenu immédiatement, par les tarifs de 1881 et de 1892, la balance qu'ils souhaitaient. L'importation est demeurée jusqu'en 1894 bien au-dessus de l'exportation. Ils ont mieux réussi pendant la dernière décade; mais, de 1895 à 1901, la différence a été encore chaque année de plus de 300 millions. En 1904, elle n'était plus que de 49 millions. En 1905 (année dont nous n'avons encore que les résultats de 1904 calculés d'après les prix de 1904) l'exportation a dépassé l'importation de près de 100 millions.

D'autre part, l'importation du numéraire a été depuis 1870 huit fois [1] seulement inférieure à l'exportation; elle lui a été supérieure vingt-six fois. En somme, de 1871 à 1904 il a été importé 16 622 millions de francs en numéraire et exporté 10 854 millions: reste 5 768 millions. Il y a là un poids compensateur à mettre dans la balance, mais qui ne suffit pas à établir l'équilibre entre les totaux de l'importation et de l'exportation.

Sur le graphique (voir à la fin de l'article) sont indiquées par les signes + et — les années où il y a eu excédent d'importation ou d'exportation du numéraire.

*
* *

Le commerce général est toujours supérieur au commerce spécial. Théoriquement cependant il pourrait en être autrement, une année, par exemple, où les entrepôts verseraient dans le commerce spécial plus de marchandises emmagasinées l'année précédente qu'il n'en entrerait à la frontière.

De 1827 à 1836 le commerce général est monté de 1 126 millions à 1 871 millions pendant que le commerce spécial montait de 921 millions à 1 193 millions : différence de 745 millions et de 272 millions. Cette différence a sensiblement augmenté sous le règne de Louis-Philippe à cause des facilités données alors à l'entrepôt. Vingt ans après, en 1856, la différence s'élevait à 2 016 millions [2].

Le régime libéral inauguré par le traité de 1860 et le progrès des voies de communication devaient être favorables au commerce général. En effet, celui-ci a atteint en 1882 un maximum, 10 726 millions, supérieur de 2 330 millions au commerce spécial de la même année. L'un et l'autre commerce ont baissé ensuite jusqu'en 1894 et se sont relevés depuis 1895. En 1904, le commerce général a été de 11 466 millions, autre maximum qui dépasse de 2 513 millions le commerce spécial.

Le commerce général a été au commerce spécial comme 100 est à 62,6 en 1856 et comme 100 à 78,8 en 1904.

---

1. 1871 (indemnité de guerre), 1879-1880 (importation de céréales), 1883, 1887, 1888, 1890, 1896, 1898.

2. 5 399 millions au commerce général, 3 383 au commerce spécial.

TABLEAUX DU COMMERCE EXTÉRIEUR (1716-1905) [1]

A) Moyenne annuelle probable du commerce (1716-1788) et commerce annuel de 1770 à 1778

Nombres exprimés en millions de livres, la livre étant à la taille de 54 au marc, soit 4gr,53 d'argent fin par livre (d'après Arnould)

PÉRIODES	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS		TOTAL	STATISTIQUE de Bruyard (Archives nationales) — Moyenne de chaque période (en monnaie de chaque période)
	EUROPE	AUTRES PAYS	EUROPE	AUTRES PAYS		
1716-1720	65,1	27,2	106,2	16,3	214,8	131
1721-1732	80,2	35,6	116,7	31,7	264,2	173
1733-1735	76,6	46,7	124,4	29,8	277,5	175
1736-1739	102,0	65,6	143,4	51,0	361,0	214
1740-1748	112,8	69,8	192,3	46,2	430,1	274
1749-1755	155,5	120,0	257,2	84,0	616,7	350
1756-1763	133,7	40,9	110,9	38,0	323,5	308
1764-1776	165,1	168,2	309,2	82,4	724,9	»
1777-1783	207,6	138,1	259,8	78,0	683,5	»
1784-1788	301,7	266,0	354,4	139,5	1 061,6	»

ANNÉES	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS	TOTAL
1770	324	298	622
1771	419	330	749
1772	300	329	629
1773	331	333	664
1774	295	318	613
1775	292	332	624
1776	370	329	699
1777	355	370	725
1778	353	276	629

B) Commerce extérieur de la France de 1787 à 1824 (*en millions de francs*)

ANNÉES	COMMERCE GÉNÉRAL			COMMERCE SPÉCIAL			NUMÉRAIRE (commerce spécial)	
	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS	TOTAL	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS	TOTAL	IMPORTÉ	EXPORTÉ
1787	551	440	991	»	»	»	80	5
1788	517	466	983	»	»	»	60	1
1789	577	441	1 018	»	»	»	59	»
1790-1791	(*)	(*)	(*)	»	»	»	»	»
1792	929	803	1 732	»	»	»	»	»
1793-1796	(*)	(*)	(*)	»	»	»	»	»
1797	353	211	564	»	»	»	16	11
1798	298	253	551	»	»	»	10	1
1799	253	300	553	»	»	»	36	1

(*) Les renseignements manquent pour ces années.

1. Les chiffres de ces tableaux sont extraits :

1° De l'ouvrage d'Arnould, *La Balance du commerce*, publié par Arnould pour la période antérieure à 1789. Pour la période antérieure à 1789, voir l'introduction de l'article publié par M. A. de Foville dans le *Bulletin de statistiqu et de législation comparée* du Ministère des finances, janvier 1883, et l'*Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France avant 1789*, par E. Levasseur, t. II, p. 546, 551 et suiv.; dans ces pages, nous faisons connaître et nous discutons les documents originaux qui se trouvent aux Archives nationales F12 1834', F12 242, 247, 248, 249;

2° Du « Tableau des valeurs de l'ancien commerce de la France de 1787 à 1810 » et du « Tableau général du commerce de la France de 1815 à 1837 », publiés par Moreau de Jonnès dans le volume de la *Statistique de la France*, 1838 ;

3° Du « Tableau général du commerce et de la navigation » et du « Tableau décennal », publiés, le premier, chaque année, depuis 1827, et le second, chaque décade, par la Direction générale des douanes;

4° De l'article intitulé : « Le Commerce extérieur de la France depuis 1716 », publié par M. A. de Foville dans le *Bulletin de statistique et de législation comparée* du Ministère des finances, janvier 1883.

ANNÉES	COMMERCE GÉNÉRAL			COMMERCE SPÉCIAL			NUMÉRAIRE (commerce spécial)	
	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS	TOTAL	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS	TOTAL	IMPORTÉ	EXPORTÉ
1800	323	272	595	»	»	»	28	1
1801	415	305	720	»	»	»	19	1
1802	465	325	790	»	»	»	27	14
1803	430	347	777	»	»	»	70	26
1804	441	380	821	»	»	»	69	30
1805	492	375	867	»	»	»	56	25
1806	477	456	933	»	»	»	54	9
1807	393	376	769	»	»	»	25	8
1808	320	331	651	»	»	»	101	10
1809	288	332	620	»	»	»	69	8
1810	339	366	705	»	»	»	45	10
1811	*299*	*328*	*627* [1]	»	»	»	*146*	*10*
1812	*308*	*419*	*727* [1]	»	»	»	*102*	*12*
1813	*251*	*354*	*605* [1]	»	»	»	*65*	*6*
1814	*239*	*346*	*585* [1]	»	»	»	*36*	*30*
1815	199	422	621 [2]	199	422	»	31	6
1816	243	548	791 [2]	243	548	»	49	154
1817	332	464	796 [2]	332	464	»	111	53
1818	336	502	838 [2]	336	502	»	112	154
1819	295	460	755 [2]	295	460	»	87	89
1820	335	543	878 [2]	335	543	»	109	89
1821	394	405 (?)	799 [2]	355	450	»	126	176
1822	426	385	811	369	428	»	186	56
1823	362	391	753	317	427	»	200	106
1824	455	441	896	410	505	»	244	83

1. De 1811 à 1814, M. de Foville a comblé la lacune des documents officiels avec les chiffres donnés par César Moreau dans le *Bulletin de statistique et de législation comparée* du Ministère des finances.

2. De 1815 à 1821, les documents confondent le commerce général avec le commerce spécial. La publication officielle de Moreau de Jonnès ne donne que le commerce spécial. Les chiffres du commerce général sont extraits du tableau dressé par M. de Foville, dans lequel il n'y a pas de chiffres pour le commerce spécial.

C) Commerce extérieur de la France de 1825 à 1905 (en millions de francs)

(*D'après la publication annuelle de la Direction générale des douanes*)

ANNÉES	COMMERCE GÉNÉRAL			COMMERCE SPÉCIAL			NUMÉRAIRE (commerce spécial)	
	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS	TOTAL	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS	TOTAL	IMPORTÉ	EXPORTÉ
1825	534	667	1 201	401	544	945	251	135
1826	565	561	1 126	436	461	897	173	175
1827	566	602	1 168	414	507	921	68	39
1828	608	610	1 218	454	511	965	208	30
1829	616	608	1 224	483	504	987	148	66
1830	638	573	1 211	489	453	942	221	60
1831	513	618	1 131	374	456	830	221	29
1832	653	696	1 349	505	507	1 012	133	111
1833	693	766	1 459	491	559	1 050	200	100
1834	720	715	1 435	504	510	1 014	192	97
1835	761	834	1 595	520	577	1 097	136	83
1836	910	961	1 871	564	629	1 193	117	102
1837	808	758	1 566	569	515	1 084	199	59
1838	937	956	1 893	656	659	1 315	173	57
1839	947	1 003	1 950	651	677	1 328	175	78
1840	1 052	1 011	2 063	747	695	1 442	217	73
1841	1 122	1 065	2 187	804	761	1 565	187	73
1842	1 142	940	2 082	847	644	1 491	147	65
1843	1 187	992	2 179	846	687	1 533	169	104
1844	1 193	1 147	2 340	868	790	1 658	159	80
1845	1 240	1 188	2 428	856	848	1 704	168	88
1846	1 256	1 181	2 437	920	852	1 772	117	77
1847	1 290	1 049	2 339	956	720	1 676	160	119
1848	708	936	1 644	474	690	1 164	276	26
1849	1 021	1 270	2 291	724	938	1 662	306	53
1850	1 120	1 435	2 555	791	1 068	1 859	221	127
1851	1 094	1 521	2 615	765	1 158	1 923	298	133
1852	1 392	1 680	3 720	989	1 257	2 246	243	226
1853	1 696	2 053	3 759	1 196	1 542	2 738	433	264
1854	1 805	1 952	3 757	1 292	1 414	2 706	613	329
1855	2 160	2 167	4 327	1 594	1 558	3 152	507	484

ANNÉES	COMMERCE GÉNÉRAL			COMMERCE SPÉCIAL			NUMÉRAIRE (commerce spécial)	
	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS	TOTAL	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS	TOTAL	IMPORTÉ	EXPORTÉ
1856	2 740	2 659	5 399	1 990	1 893	3 383	576	483
1857	2 689	2 639	5 328	1 873	1 866	3 739	670	581
1858	2 164	2 561	4 725	1 563	1 887	3 450	717	242
1859	2 355	3 057	5 412	1 641	2 266	3 907	940	570
1860	2 657	3 148	5 805	1 897	2 277	4 174	603	447
1861	3 085	2 660	5 745	2 442	1 926	4 368	420	503
1862	2 899	3 050	5 949	2 199	2 243	4 442	536	456
1863	3 237	3 526	6 763	2 426	2 643	5 069	533	588
1864	3 408	3 921	7 329	2 528	2 924	5 452	1 734	651
1865	3 528	4 087	7 615	2 642	3 088	5 730	659	433
1866	3 845	4 281	8 126	2 794	3 181	5 975	065	554
1867	4 031	3 934	7 965	3 027	2 826	5 853	849	253
1868	4 258	3 721	7 979	3 304	2 790	6 094	687	365
1869	4 009	3 994	8 003	3 153	3 075	6 228	647	264
1870	3 498	3 456	6 954	2 867	2 802	5 669	416	261
1871	3 953	3 278	7 231	3 567	2 873	6 440	3[illegible]1	502
1872	4 502	4 757	9 259	3 570	3 762	7 332	383	333
1873	4 576	4 822	9 398	3 555	3 787	7 342	5[illegible]5	492
1874	4 423	4 702	9 125	3 508	3 701	7 209	952	159
1875	4 462	4 807	9 269	3 537	3 873	7 410	875	219
1876	4 909	4 548	9 457	3 988	3 576	7 564	804	159
1877	4 570	4 371	8 941	3 670	3 436	7 106	683	142
1878	5 089	4 112	9 201	4 176	3 180	7 356	544	189
1879	5 579	4 270	9 849	4 595	3 231	7 826	332	424
1880	6 113	4 612	10 725	5 033	3 468	8 501	296	470
1881	5 996	4 724	10 720	4 863	3 562	8 425	364	302
1882	5 962	4 764	10 726	4 822	3 574	8 396	411	350
1883	5 887	4 562	10 449	4 804	3 452	8 256	146	231
1884	5 239	4 218	9 457	4 344	3 233	7 577	228	129
1885	4 930	3 956	8 886	4 088	3 088	7 176	480	339
1886	5 117	4 246	9 363	4 208	3 249	7 457	445	333
1887	4 943	4 238	9 181	4 026	3 247	7 273	271	397
1888	5 187	4 298	9 485	4 107	3 247	7 354	266	301
1889	5 320	4 804	10 124	4 317	3 704	8 021	448	232
1890	5 452	4 840	10 292	4 437	3 753	8 190	256	359
1891	5 938	4 731	10 669	4 768	3 570	8 338	539	381
1892	5 136	4 551	9 687	4 188	3 461	7 649	508	214
1893	4 952	4 326	9 278	3 854	3 236	7 090	464	243
1894	4 795	4 125	8 920	3 850	3 078	6 928	552	217
1895	4 920	4 589	9 509	3 720	3 374	7 094	395	325
1896	4 929	4 594	9 523	3 799	3 401	7 200	479	513
1897	5 137	4 803	9 940	3 956	3 598	7 554	462	327
1898	5 583	4 673	10 256	4 473	3 511	7 984	391	502
1899	5 848	5 533	11 381	4 518	4 152	8 670	506	382
1900	5 989	5 522	11 511	4 698	4 109	8 807	605	333
1901	5 606	5 220	10 826	4 369	4 013	8 382	526	286
1902	5 699	5 597	11 296	4 394	4 252	8 646	538	246
1903	6 079	5 577	11 656	4 801	4 252	9 053	441	238
1904	5 721	5 744	11 465	4 502	4 451	8 953	755	235
1905	»	»	»	(4 673)[1]	(4 762)[1]	(9 435)[1]	»	»

1. Chiffres provisoires, calculés d'après les valeurs de 1904.

Depuis un demi-siècle le mouvement des entrepôts et du transit a donc été en croissance plus rapide que le mouvement de la consommation, accroissement d'autant plus réel que, sous l'influence de la suppression de droits, certaines marchandises destinées au transit que les négociants déclaraient pour le commerce général le sont aujourd'hui pour le commerce spécial.

*
* *

Hausses et baisses. — Peu ou beaucoup, la courbe monte d'une année à l'autre. Il y a cependant des exceptions et il est intéressant de les signaler.

A la fin de la Restauration et après la révolution de Juillet, l'exportation a fléchi, en 1829 et 1830 ; à la suite de la crise de 1830, l'importation a fléchi en 1831.

Sous le règne de Louis-Philippe il y a diminution en 1833 à l'importation et en 1834 à l'exportation, ainsi qu'en 1837, année de crise commerciale. L'importation présente aussi une diminution sur l'année précédente en 1839, en 1843, en 1845,

et l'exportation en 1842 et en 1847 : légères différences d'ailleurs d'une année à l'autre parce que le commerce ne portait pas alors sur un total de valeurs aussi considérable que dans les temps postérieurs.

Beaucoup plus forte est la chute occasionnée par la révolution de 1848. En 1847 l'importation avait été de 956 millions et l'exportation de 720 ; en 1848, la statistique enregistre 474 et 690 millions. Il faut aller jusqu'en 1852 pour retrouver une importation supérieure à celle de la dernière année du règne de Louis-Philippe.

Sous le second Empire, l'exportation a faibli en 1854, année de choléra, de disette et de guerre ; la crise de 1857 a amené une réduction de l'importation et de l'exportation ; le changement de régime douanier en a amené une dans l'exportation en 1861 et dans l'importation (quoique celle-ci ait sensiblement progressé dans les années qui ont suivi le traité de commerce) en 1862. En 1867 et 1868, années de crise qui ont suivi la bataille de Sadowa, il y a eu fléchissement de l'exportation, et en 1869 fléchissement de l'importation.

La guerre franco-allemande a causé un effondrement : en 1870 l'importation diminue de 286 millions et l'exportation de 273 millions. La courbe remonte subitement en 1871 et 1872 ; mais la crise de 1873 fait descendre en deux ans, 1873 et 1874, l'importation d'une soixantaine de millions et l'exportation de 61 millions; l'exportation remonte en 1876, pour retomber ensuite jusqu'en 1878, perdant 693 millions en trois années, tandis que l'importation ne diminue qu'une année, en 1877. L'exportation, qui est encore en décroissance en 1883, 1884, 1885, ne s'est relevée qu'en 1899 au-dessus du niveau qu'elle avait atteint en 1875 ([1]). L'importation, que l'achat de céréales à l'étranger avait gonflée démesurément (il a été importé dans les cinq années 1878-1883 pour 3 226 millions de céréales [[2]]), se dégonfle en 1881 et décroît d'année en année jusqu'à 4 088 millions en 1885. L'année 1887 éprouve une réduction légère à l'exportation, plus marquée à l'importation.

L'application du tarif des douanes de 1892 a été concomitante d'une autre série de diminutions. De 1892 à 1895, l'importation, que les nouveaux droits rendaient plus difficile, a décru de 1 048 millions, pendant que, de 1891 à 1894, l'exportation, que le protectionnisme s'appliquait cependant à favoriser, perdait 675 millions.

Depuis 1895 le commerce extérieur a remonté la pente. Cependant la courbe fait voir un fléchissement de l'importation en 1901 et en 1904, et un fléchissement de l'exportation en 1898, en 1900 et en 1901.

Quand on compare les courbes du commerce extérieur avec la courbe des nombres-indices du prix moyen des marchandises en gros, on constate le plus souvent une coïncidence entre les mouvements de baisse et de hausse des deux courbes. Nous reviendrons sur cette remarque dans la seconde partie de ce travail.

*
* *

Résumés décennaux. — La *seconde manière* de présenter le commerce extérieur est la condensation par périodes : on domine ainsi l'influence des circonstances accidentelles.

---

1. En 1875, l'exportation au commerce spécial a été de 3 873 millions; de 1876 à 1878, elle n'a jamais atteint 3 800 millions. En 1899, l'exportation s'est élevée à 4 152 millions.
2. Dans les cinq années précédentes il n'avait été importé que pour 1 145 millions de céréales.

Voici le tableau par périodes décennales :

PÉRIODES	COMMERCE GÉNÉRAL			COMMERCE SPÉCIAL			NUMÉRAIRE		ACCROISSEMENT du COMMERCE spécial d'une période à l'autre pour cent
	Importations	Exportations	TOTAL	Importations	Exportations	TOTAL	Importations	Exportations	
	(en millions de francs)								
1827-1836	667	698	1 365	480	521	1 001	181	70	»
1837-1846	1 088	1 024	2 112	776	713	1 489	171	75	+ 48
1847-1856	1 503	1 672	3 175	1 077	1 224	2 301	363	224	+ 54
1857-1866	2 987	3 293	6 280	2 200	2 430	4 630	688	503	+ 101
1867-1876	4 262	4 202	8 464	3 408	3 307	6 715	648	301	+ 45
1877-1886	5 448	4 383	9 831	4 460	3 347	7 807	393	291	+ 16
1887-1896	5 157	4 510	9 667	4 106	3 407	7 513	418	318	— 3,8
1897-1904	5 707	5 333	11 040	4 463	4 042	8 505	522	319	+ 13

Envisagé ainsi par périodes décennales, le progrès du commerce extérieur le plus considérable apparaît dans celle de 1857-1866 dont le résultat est presque double de celui de la période précédente. Il est bon d'observer que pendant cette période il y a eu, par suite de l'affluence de l'or et de l'intensité de la spéculation, une grande hausse des prix : par conséquent les quantités n'ont pas augmenté autant que les valeurs.

La période la plus désavantagée est celle de 1887-1896, qui a été, au contraire de celle de 1857-1866, la période des prix les plus bas depuis la Restauration en même temps qu'une période d'atonie des affaires. Les prix et le commerce se sont relevés depuis 1896.

* * *

Troisième manière. J'ai donné dans *La Population française* (t. II, p. 283) le tableau du mouvement commercial de la France depuis 1789, en premier lieu par périodes historiques, en second lieu par périodes économiques. J'ai tenu ces tableaux au courant d'année en année pour l'usage de mon enseignement. Je les reproduis ici.

Commerce extérieur par périodes historiques. — *Première et seconde périodes.* — Pendant la Révolution et le premier Empire, le commerce extérieur a été inférieur à ce qu'il avait été vers la fin de l'ancien régime. La transformation sociale, les troubles civils, la guerre étrangère et particulièrement le blocus continental sont les causes principales de cette diminution. Quoique le territoire français eût été étendu beaucoup — beaucoup trop — par les conquêtes de la République et de Napoléon, et quoique sous l'Empire il y ait eu une période de brillante activité industrielle et commerciale, le commerce avec l'étranger s'est trouvé en 1814 inférieur de près de moitié à celui de 1788.

En effet, l'année 1788 avait donné 1 061 millions et 1789 en donnait encore 1 018 ; on n'en constate plus que 553 en 1799 et que 585 en 1814 au commerce général. Nous prenons le commerce général pour terme de comparaison dans ce tableau parce qu'il représente la totalité du mouvement et qu'il est le seul connu jusqu'en 1815.

Troisième et quatrième périodes. — Sous la Restauration, le commerce extérieur est remonté au niveau atteint sous Louis XVI ; il l'a même dépassé à la fin (1 211 millions au commerce général en 1830). Le progrès a continué sous le règne de

Louis-Philippe pendant lequel ce commerce a doublé (2 437 millions en 1846, avant la crise de 1847, 2 340 en 1847).

Cinquième période. — Il y a eu une chute subite et profonde après la révolution de février 1848 (1 645 millions en 1848). Elle a été suivie, deux ans après, d'un relèvement (2 614 millions en 1851).

Sixième période. — Le second Empire a eu pendant dix années une heureuse fortune industrielle et commerciale. Il a profité, d'une part, du rétablissement de la sécurité qui a ramené la confiance dans les affaires ; d'autre part, du grand développement des moyens de communication, chemins de fer, navigation à vapeur, télégraphe, du développement du crédit et du commerce de banque, de l'ardeur de la spéculation et tout particulièrement aussi de l'abondance de l'or qui a influé sur la circulation monétaire et produit une rapide hausse des prix, favorable à la spéculation, jusqu'à la crise de 1857. L'Empire avait trouvé le commerce général à 2 614 millions ; il l'a laissé en 1869 à 8 002 millions, en augmentation de 210 °/₀ dans une période de dix-huit ans, soit une augmentation moyenne annuelle de 12 °/₀.

Septième période. — Sous la troisième République, le commerce général a atteint, en 1904, 11 milliards 466 millions [1], accusant ainsi une augmentation annuelle de 0,8 °/₀ seulement. Mais il ne faut pas oublier que la douloureuse séparation de l'Alsace-Lorraine en 1871, en réduisant le territoire, a diminué la puissance de consommation des Français et privé la France d'une de ses régions les plus industrielles.

Commerce de la France par périodes historiques

Périodes historiques	Années	Commerce général de la France (en millions de francs)	Accroissement ou diminution pour cent : pour toute la période	Accroissement ou diminution pour cent : par année		Millions de francs
1. Revolution (10 ans)	1789 1799	1 018 (?) 553 (?)	— 46	— 4,6	La plus forte année : 1792. — faible — 1799.	1 732 553
2. Consulat et Empire (14 ans)	1800 1814	595 (?) 585 (?)	— 93	— 0,2	— forte — 1806. — faible — 1814.	933 585
3. Restauration (15 ans)	1815 1830	621 (?) 1 211	+ 95	+ 6,3	— faible — 1815. — forte — 1829.	621 1 224
4. Louis-Philippe (17 ans)	1830 1847	1 211 2 340	+ 93	+ 5,5	— faible — 1831. — forte — 1846.	1 131 2 437
5. Seconde République (4 ans)	1847 1851	2 340 2 614	+ 11	+ 2,7	— faible — 1848. — forte — 1851.	1 645 2 614
6. Second Empire (18 ans)	1851 1869	2 614 8 002	+ 206	+ 11,8	— faible — 1852. — forte — 1866.	3 072 8 126
7. Troisième République (35 ans [sans 1870])	1869 1904	8 002 11 466	+ 43	+ 1,2	— faible — 1871. — forte — 1903.	7 231 11 657

*
**

Commerce extérieur par périodes économiques. — Le tableau par périodes économiques (voir pages 104 et 105) pose le problème sous un aspect plus inté-

1. Il était même en 1903 de 11 657 millions.

ressant pour la science, parce qu'il fait mieux apparaître l'influence du régime douanier.

Première période. — La première période de ce tableau est celle de la Révolution jusqu'en 1799, période profondément troublée par la transformation politique et sociale de la France, par les dissensions intestines, par la dépréciation des assignats et la disparition du crédit, et par la guerre avec les puissances étrangères, surtout par la guerre maritime depuis 1793 avec l'Angleterre.

L'Assemblée nationale constituante, en créant l'unité territoriale administrative, a changé les conditions de l'enregistrement du commerce par la douane. Elle a donné à la France son premier tarif douanier général, celui de mars 1791. Le comité de commerce et d'agriculture, qui avait été chargé de préparer le projet, était composé principalement de cultivateurs et d'industriels mécontents du traité de 1786 avec l'Angleterre et le rapporteur fut un fabricant de soieries, Goudard ; aussi le tarif proposé était-il protectionniste. L'Assemblée, qui faisait de la liberté un des principes fondamentaux de la nouvelle organisation sociale, refusa de voter ce projet et en renvoya l'étude à l'examen des comités du commerce et des contributions réunis, afin de neutraliser la tendance professionnelle. Le tarif remanié, puis voté par l'Assemblée, fut en effet libéral ; il limitait, sauf quelques exceptions, les droits d'importation entre 5 et 15 °/₀ (1) : c'est le tarif le plus bas que la France ait eu.

Son existence a été très courte. En 1793, la guerre déclarée à la France par l'Angleterre amena la Convention à prohiber l'entrée en France des marchandises du genre de celles que fabriquait l'Angleterre, à n'admettre les autres qu'avec un certificat prouvant qu'elles provenaient d'un pays qui n'était pas en guerre avec la France (2) et à voter (21 septembre 1793) l'acte de navigation, imité de celui de Cromwell.

Quand Roland, étant ministre, rendit compte à l'Assemblée législative de l'état du commerce extérieur pendant le premier semestre de l'année 1792, il se félicita d'un accroissement considérable très marqué. Illusion : c'était la dépréciation des assignats qui grossissait fictivement les totaux et qui, d'autre part, poussait les négociants à chercher un marché plus sûr à l'étranger (3).

Pendant cette période de dix ans le commerce (commerce général ; car la statistique du commerce spécial ne commence qu'en 1825) a diminué de près de moitié : 1 018 millions de francs en 1789 et 553 en 1799.

Deuxième période. — L'ordre fut rétabli par le Consulat et la confiance par la victoire de Marengo. Les traités de Lunéville et d'Amiens consacrèrent les conquêtes de la Révolution. La France aurait eu assurément une destinée meilleure si Napoléon avait su, ou avait pu, maintenir l'état de choses consacré par ces traités.

Cependant Austerlitz fut un nouveau triomphe ; en 1806, malgré quelques crises passagères, l'industrie prospérait et on peut dire que l'Empire était à son apogée. En cette année 1806, Napoléon, qui avait essayé de négocier un traité de commerce avec l'Angleterre pendant le court intervalle de paix, fit voter par le Corps législatif, les hostilités ayant été reprises, le tarif des douanes du 30 avril

1. Voir, pour l'histoire de ce tarif, *Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France de 1789 à 1870*, t. I, p. 37 et suiv.

2. *Ibid.*, p. 87.

3. *Ibid.*, p. 60.

1806 (1), tarif général qui prohibait ou frappait de droits très élevés les fils et tissus de provenance britannique, etc., et qui remplaça le tarif de 1791.

Pendant cette période le commerce extérieur (commerce général) s'était relevé de 553 à 933 millions.

Troisième période. — Il s'affaissa de nouveau pendant la troisième période. L'Angleterre avait fermé au commerce français la voie de mer ; Napoléon voulut fermer aux marchandises anglaises l'accès du continent européen en décrétant à Berlin (décret du 25 novembre 1806) et en renforçant à Milan (décret du 17 décembre 1807) le blocus continental : machine de guerre monstrueuse, qu'excusent en partie les monstrueuses mesures de l'amirauté britannique, mais dont les conséquences ont été une des causes principales de la chute de Napoléon.

Le commerce extérieur de la France était paralysé ou coûteusement détourné de ses voies naturelles : on faisait venir du coton d'Asie Mineure par Constantinople et par terre ; on brûlait en place publique les marchandises anglaises saisies à l'intérieur de l'Empire et, dans le même temps, l'Empereur vendait des licences aux importateurs anglais pour en introduire en contravention avec ses décrets dans les ports français (2).

Quoique le territoire de l'Empire, porté au nord-est jusqu'à Lubeck sur la Baltique et au sud jusqu'à Terracine par delà Rome, occupât une superficie augmentée de 50 °/₀ et renfermât une population presque doublée (3), le commerce extérieur en 1814 (583 millions) a été presque moitié moindre qu'en 1788.

Quatrième période. — Pendant la Restauration et le règne de Louis-Philippe, la France et l'Europe ont joui d'une paix que n'ont en réalité troublé ni l'expédition d'Espagne, ni l'indépendance de la Grèce, ni la prise d'Alger. Le commerce s'est étendu. Il aurait pu se déployer plus librement si la doctrine protectionniste, soutenue dans la Chambre des députés par la propriété foncière et par la grande industrie, n'eût dressé contre l'importation une haute barrière de douanes qui a été à plusieurs reprises surélevée par des lois douanières. Celles du 17 décembre 1814, du 28 août 1816, du 27 mars 1817, du 16 juillet 1819, du 7 juin 1820, du 4 juillet 1821, du 27 juillet 1822, du 17 mai 1826, créèrent l'échelle mobile pour l'importation et l'exportation du blé, aggravèrent les tarifs du Consulat et de l'Empire, surtout sur les bestiaux, les fers, les fils et tissus ; l'ensemble de ces lois a constitué le régime protectionniste de la Restauration, qu'on présentait souvent alors comme un moyen temporaire d'éducation pour l'industrie française et qui s'est continué pendant plus de trente ans.

Le gouvernement de Juillet eût volontiers détendu un peu les mailles du réseau prohibitif, parce qu'il n'était plus exclusivement lié à la grande propriété et à la grande industrie. Mais la bourgeoisie, qui dominait au Palais-Bourbon, demeura fortement attachée au système protecteur et ne permit pas qu'on y fît brèche. Les projets de 1834, de 1835, de 1840, de 1847 n'aboutirent pas. A l'essai de propagande fait en 1846 par l'Association pour la liberté des échanges le protectionnisme

1. Voir, pour l'histoire de ce tarif, *Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France de 1789 à 1870*, t. I, p. 467.

2. Il est à noter que, malgré les prohibitions, la Grande Armée, à l'entrée de la campagne de Russie, était équipée en partie avec des articles anglais.

3. 746 000 kilomètres carrés et 42 millions d'habitants (voir *La Population française*, par E. Levasseur, t. III, p. 246).

répondit par le Comité de défense du travail national. Le régime douanier resta, à part de légères modifications, ce que l'avait fait la Restauration. Cependant le gouvernement put obtenir au début l'extension du transit et du droit d'entrepôt et faire ratifier quelques conventions commerciales.

Néanmoins l'influence de la paix et du progrès industriel fut plus puissante que les restrictions légales : le commerce général augmenta en trente-deux ans de 1 719 millions et le commerce spécial de 755 millions.

Cinquième période. — Courte a été la période de la seconde République. Le régime douanier, qu'une proposition faite par Sainte-Beuve à l'Assemblée législative avait eu pour objet de modifier, sans aucune chance de succès d'ailleurs, est resté le même. La dépression commerciale de 1848 et de 1849 fut suivie en 1850 d'un relèvement et, définitivement, il y a eu une augmentation de près de 200 millions au commerce spécial entre 1847 et 1850, toute au profit de l'exportation vers laquelle la stagnation des affaires à l'intérieur tournait l'effort des négociants.

Sixième période. — Le second Empire, avons-nous déjà dit, a été une époque de grande expansion commerciale. Il comprend deux périodes économiques. Dans la première (1851-1859), le tarif protectionniste subsistait, en principe au moins; car, en fait, l'échelle mobile a été suspendue en 1853, des réductions de droit ont été accordées par décret sur les bestiaux et sur les matières premières, charbon, coton, fer, etc. La construction des chemins de fer a été poussée activement, le télégraphe a fait communiquer toutes les grandes villes et a traversé les mers ; le crédit a facilité les entreprises. Pendant cette période le commerce spécial a augmenté de plus de 2 milliards, soit de 13,7 °/₀ en moyenne par an. Aucune époque n'avait jusque-là approché de ce taux.

Septième période. — L'empereur avait annoncé dès 1856 qu'il supprimerait les prohibitions. Le 23 janvier 1860 il signa, avec l'Angleterre, un traité de commerce négocié mystérieusement afin de ne pas soulever l'opposition préalable du protectionnisme. Toutes les prohibitions étaient levées et les droits ne devaient pas, à partir de 1864, excéder 25 °/₀ ; le fer ne payerait plus que 6 fr. par quintal. La Grande-Bretagne, de son côté, admettait en franchise quarante-deux articles qui figuraient encore à son tarif et abaissait à 1 ou 2 shillings le droit sur le gallon de vin, à 8 shillings 6 pence le droit sur l'eau-de-vie. Ce traité fut suivi de traités conclus à peu près sur les mêmes bases avec d'autres États : Belgique, Prusse puis Zollverein, Italie, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Autriche, etc. Le Corps législatif vota, non sans regret, les lois de douane et autres nécessaires pour l'exécution de ces traités et pour le complément de la réforme libérale, qui admit en franchise les matières premières, supprima l'échelle mobile, le droit de tonnage, la surtaxe de pavillon[1]. C'était une révolution économique.

Cette révolution a froissé beaucoup d'intérêts privés; mais elle a imprimé un essor à l'industrie en la poussant à améliorer son outillage. En 1868, les protectionnistes engagèrent au Corps législatif une vive attaque contre ce régime libéral.

L'Empire libéral n'a pas eu, comme l'Empire dictatorial, les faveurs de la Fortune. L'affaire du Schleswig-Holstein, l'expédition du Mexique, la bataille de Sadowa, les embarras de la question romaine, le réveil de l'opposition à l'intérieur

1. Lois du 5 mai 1860, du 16 mai 1863, du 4 juin 1864, du 15 juin 1861, du 7 mai 1864, du 19 mai 1866.

ont entravé la marche des affaires. Cependant le commerce général a augmenté encore de 2 milliards et demi, presque autant que durant la période précédente; le commerce spécial a eu une augmentation moyenne annuelle (6,5 °/₀) qui, quoique moitié moins forte que celle de 1851-1859, est supérieure à celle des autres périodes. Un accroissement énorme des produits manufacturés à l'importation et, à l'exportation, des objets d'alimentation a été la conséquence des traités de commerce.

Huitième période. — La guerre franco-allemande a été une catastrophe politique qui a réagi sur l'état économique. L'importation a augmenté en 1871 parce qu'il a fallu acheter des vivres au dehors, mais l'industrie a consommé moins de matières premières et moins exporté de produits français. Le traité de paix de Francfort (10 mai 1871) a donné réciproquement à la France et à l'Allemagne les droits de la nation la plus favorisée.

Neuvième période. — De 1871 à 1881, la France pansa ses plaies et se remit avec énergie au travail, encouragée par le subit relèvement des affaires en 1872, qui éblouit un peu les contemporains : le commerce spécial de 1873 (7342 millions) dépassa de plus de 1 100 millions celui de 1869. La crise qui éclata en 1873 le réduisit de 136 millions en 1874.

Thiers, obligé de faire face à des dépenses énormément accrues, dut créer de nouveaux impôts. Quoique la commission de l'Assemblée nationale déclarât qu'elle était « convaincue de la liberté commerciale », il lui imposa en quelque sorte une loi qui taxait les denrées alimentaires et les matières premières (loi du 26-30 juillet 1872), et qui établissait un droit de quai sur les navires et une surtaxe de pavillon, et il négocia la résiliation des traités de commerce qui liaient la France. L'Autriche, conseillée par le prince de Bismarck, refusa. Après la retraite de Thiers, la loi du 30 juillet 1872 fut abrogée, sans avoir été appliquée, et les traités furent renouvelés sur la base du tarif conventionnel.

Un projet de tarif général, dont la préparation a commencé en 1875 et qui, d'abord rédigé dans l'esprit des tarifs conventionnels de l'Empire, a été, sous l'influence d'une stagnation du commerce et d'un abaissement des prix, modifié dans un sens légèrement protectionniste (droits de 24 °/₀ en général) par des remaniements successifs du ministère et du Parlement, aboutit au tarif du 7 mai 1881. De nouveaux traités furent alors conclus pour une période de dix ans avec la plupart des grands États [1]. En 1884, les fabricants de sucre obtinrent que le droit sur le sucre brut fût porté à 7 fr. le quintal : ce qui arrêta l'importation.

Jusque-là la France était restée en fait sous le régime libéral des tarifs conventionnels relativement aux États avec lesquels elle avait un traité. Très déprimé en 1871, son commerce se releva en 1881 à 10 720 millions au commerce général et à 8 425 millions au commerce spécial, avec un accroissement de près de 2 milliards de la première à la dernière année de la période, soit 198 millions en moyenne par an (3,2 °/₀). L'importation, surtout celle des objets d'alimentation, augmenta pendant que baissait un peu l'exportation [2]. Mais ces objets d'alimentation épargnèrent

1. A l'Angleterre la France s'est bornée à accorder, sans traité, le traitement de la nation la plus favorisée.

2. **Commerce spécial**

Années	Importation	Exportation
1872	3 570	3 762
1881	4 863	3 562

COMMERCE DE LA FRANC

PÉRIODES ÉCONOMIQUES	COMMERCE GÉNÉRAL: Commerce général: Années	COMMERCE GÉNÉRAL: Commerce général: Millions de francs	COMMERCE GÉNÉRAL: Moyenne de chaque période en millions de francs	COMMERCE GÉNÉRAL: Accroissement ou diminution (en millions de francs): de la première à la dernière année de la période	COMMERCE GÉNÉRAL: Accroissement ou diminution (en millions de francs): moyen par an	COMMERCE GÉNÉRAL: Importations (millions de francs)	COMMERCE GÉNÉRAL: Accroissement ou diminution d'une période à l'autre pour cent	COMMERCE GÉNÉRAL: Exportations (millions de francs)	COMMERCE GÉNÉRAL: Accroissement ou diminution d'une période à l'autre pour cent	COMMERCE: Total de l'importation et de l'exportation
1. Révolution et guerres. (1789-1799)	1789 1799	1 018 553	859	— 465	— 46	»	»	»	»	»
2. Réorganisation administrative de la France (1799-1806)	1799 1806	553 933	865	+ 380	+ 54	»	»	»	»	»
3. Blocus continental (1806-1814)	1806 1814	933 585	777	— 348	— 43	»	»	»	»	»
4. Tarif protecteur (1815-1847)	1815 (1827) [*] 1847	621 (1 168) 2 340	1 480	+ 1 719	+ 53	414 956	+ **131**	507 720	+ **42**	921 1 676
5. Crise politique sous un tarif protecteur (1847-1851)	1847 1851	2 340 2 615	2 300	+ 275	+ 69	956 765	— **17**	720 1 158	+ **48**	1 676 1 923
6. Développement des chemins de fer et de la navigation à vapeur avec tarif protecteur atténué (1851-1859)	1851 1859	2 615 5 412	4 265	+ 2 797	+ 349	765 1 641	+ **107**	1 158 2 226	+ **112**	1 923 3 907
7. Tarif libéral et conventionnel avec développement des voies de communication et annexion de la Savoie (1859-1869)	1859 1869	5 412 8 003	7 128	+ 2 591	+ 288	1 641 3 153	+ **92**	2 226 3 075	+ **35**	3 907 6 228
8. Guerre franco-allemande (1869-1871)	1869 1871	8 003 7 231	7 092	— 772	— 386	3 153 3 567	+ **13**	3 075 2 873	— **7**	6 228 6 440
9. France sans l'Alsace-Lorraine. Tarif libéral et conventionnel (1871-1881)	1871 1881	7 231 10 720	8 516	+ 3 489	+ 348	3 567 4 863	+ **36**	2 873 3 562	+ **24**	6 440 8 425
10. Tarif de 1881 (1881-1892)	1881 1892	10 720 9 687	9 919	1 033	— 86	4 863 4 188	— **14**	3 562 3 461	— **3**	8 425 7 649
11. Tarif de 1892 (1892-1904)	1892 1904	9 687 11 466	10 306	+ 1 779	+ 137	4 188 4 502	+ **7**	3 461 4 451	+ **29**	7 619 8 953

(*) La distinction de l'importation et de l'exportation n'est donnée que depuis 1827 par l'administration des douanes.

PAR PÉRIODES ÉCONOMIQUES

SPÉCIAL		IMPORTATIONS						EXPORTATIONS					
ACCROISSEMENT ou diminution du commerce spécial de la première à la dernière année de la période: total en nombres absolus (caractères ordinaires) et proportionnels pour cent (caractères gras)	ACCROISSEMENT ou diminution du commerce spécial de la première à la dernière année de la période: en nombres proportionnels moyens par an pour cent	OBJETS d'alimentation	ACCROISSEMENT pour cent	MATIÈRES nécessaires à l'industrie	ACCROISSEMENT pour cent	OBJETS fabriqués	ACCROISSEMENT pour cent	OBJETS d'alimentation	ACCROISSEMENT pour cent	MATIÈRES nécessaires à l'industrie	ACCROISSEMENT pour cent	OBJETS fabriqués	ACCROISSEMENT pour cent
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
+ 755 + **82**	+ **2,5**	100 364	+ **264**	276 542	+ **96**	38 49	+ **28**	168 191	+ **13**	»	»	349 529	+ **51**
+ 183 + **11**	+ **3,7**	364 129	— **65**	542 595	+ **14**	49 41	— **19**	191 321	+ **68**	»	»	529 767	+ **41**
+ 2 048 + **103**	+ **12,9**	129 340	+ **144**	595 1 000	+ **69**	41 63	+ **53**	321 863	+ **168**	»	»	767 1 402	+ **82**
+ 2 321 + **59**	+ **6,5**	340 707	+ **108**	1 000 2 673	+ **167**	63 271	+ **346**	863 1 435	+ **66**	»	»	1 402 1 639	+ **16**
+ 212 + **4**	+ **4**	707 1 157	+ **63**	2 673 2 035	— **24**	271 375	+ **38**	1 435 1 328	— **8**	»	»	1 639 1 544	— **6**
+ 1 985 + **32**	+ **3,2**	1 157 1 742	+ **50**	2 035 2 437	+ **19**	375 683	+ **82**	1 328 887	— **33**	800	»	1 544 1 874	+ **21**
— 776 — **9,3**	— **6,4**	1 742 1 400	— **20**	2 437 2 172	— **11**	683 615	— **10**	887 759	— **15**	800 822	+ **3**	1 874 1 878	+ **0,2**
+ 1 3 1 + **17**	+ **1,6**	1 400 817	— **42**	2 172 2 853	+ **31**	615 832	+ **35**	759 693	— **9**	822 1 220	+ **48**	1 878 2 537	+ **35**

en 1879 à la population les souffrances d'une disette et l'importation des vins répara les désastres du phylloxéra. Les objets fabriqués se balancèrent à peu près (308 millions d'accroissement à l'importation, 330 à l'exportation).

Dixième période. — La France est restée onze ans sous le régime du tarif de 1881 qui, pour la première fois, substituait un tarif général au tarif de 1806 complété par les lois protectrices et prohibitives de la Restauration. Ce nouveau tarif remplaçait pour tous les articles les droits *ad valorem* par des droits spécifiques, lesquels prêtent moins aux atténuations de valeur, et fixait les droits à peu près, sauf exceptions, au niveau du tarif conventionnel, par conséquent au-dessous de l'ancien tarif général qui, d'ailleurs, ne s'appliquait plus qu'à un petit nombre d'États.

Le parti agraire ne fut pas satisfait. En 1885, à la suite des très fortes importations de céréales [1] qu'avaient nécessitées de mauvaises récoltes, surtout celle de 1879, les cultivateurs obtinrent sur le blé importé un droit de 3 fr. par quintal en 1885, puis de 5 fr. en 1887. Les vignerons, de leur côté, étaient très inquiets de l'importation espagnole et italienne.

Tout le commerce extérieur fléchissait. L'année 1880 avait été l'apogée : 10 725 millions au commerce général, 8 501 millions au commerce spécial, niveau où il s'était à peu près maintenu jusqu'à la crise de 1882.

Cette crise a été suivie d'une longue atonie des affaires et d'une grande baisse des prix. En 1887 le commerce descendit à 9 181 millions (commerce général) et à 7 273 millions (commerce spécial). L'industrie et l'agriculture, qui se plaignaient de n'avoir pas eu une juste part des faveurs douanières en 1881, continuaient à réclamer plus de protection pour se défendre contre l'importation, quoique cette importation diminuât en même temps que les autres branches du commerce; elles unirent leurs réclamations, s'appuyant sur l'exemple de pays étrangers, surtout de l'Allemagne, qui rehaussaient alors la barrière de leurs douanes.

Onzième période. — Elles obtinrent le tarif très franchement protectionniste du 12 janvier 1892, comprenant un tarif général ou tarif maximum, applicable à tous les États qui n'auraient pas de convention avec la France, et un tarif minimum au-dessous duquel aucune concession ne pourrait être faite par convention avec des États étrangers.

Les douanes avaient rapporté 144 millions en 1889. En appliquant par le calcul aux mêmes quantités les taxes du tarif de 1892, on trouve 259 millions, soit une augmentation de 80 °/₀, laquelle mesure à peu près la différence des deux régimes.

Les produits agricoles les plus importants, froment, chevaux, bœufs, qui étaient exempts auparavant au tarif conventionnel, ont été fortement taxés au tarif général, sans qu'une atténuation fût admise pour ces articles au tarif minimum : ils étaient mis ainsi en dehors des conventions futures. Beaucoup d'autres produits de l'agriculture, vins, œufs, volailles, légumes, etc., obtenaient des taxes de 10 à 25 °/₀. Les droits sur les fils et tissus étaient en général augmentés et devenaient plus compliqués qu'auparavant. Nombre d'industries obtenaient une protection de 25 °/₀, quelques-unes même jusqu'à 60 °/₀.

Sur la double base de ce tarif le gouvernement, sans lier la France par des traités,

1. De 1878 à 1884, en sept ans, il a été importé 140 millions d'hectolitres de froment, presque une fois et demie la récolte de la France. Le prix du quintal de froment, d'après la Commission des valeurs de douanes, tomba de 30 fr. en 1880 à 20 fr. 38 en 1885.

a conclu avec la plupart des États des conventions, révocables chaque année (1). Des conventions de ce genre laissent, comme le voulaient les protectionnistes, le gouvernement toujours maître de relever la barrière; mais elles étaient un obstacle aux entreprises commerciales de longue durée auxquelles les traités de commerce assuraient auparavant une stabilité au moins de dix ans. A diverses reprises le Parlement a retouché le tarif de 1892, presque toujours dans un sens restrictif: droit de 7 fr. le quintal sur le blé en 1894, loi du 16 août 1895 portant sur une vingtaine d'articles, loi du cadenas (13 décembre 1897), loi de 1899 sur la soie, etc.

En 1892, le commerce général a été de 9 687 millions et le commerce spécial de 7 649 millions (2). En 1904, il a été de 11 466 et de 8 953 millions : augmentation de 1 779 millions au commerce général, soit de 137 millions en moyenne par an, et de 1 304 millions au commerce spécial, soit de 108 millions par an. Mais, avant d'atteindre ce résultat, il a descendu jusqu'en 1894 une pente rapide (6 928 millions seulement au commerce spécial en 1894) et, en somme, il n'a dépassé en 1904 que de 739 millions au commerce général et de 452 millions au commerce spécial le niveau atteint vingt-quatre ans auparavant, immédiatement avant le tarif de 1881. Cette faible augmentation à répartir sur un quart de siècle est presque l'état stationnaire.

Considérons séparément l'importation et l'exportation.

En 1904, l'importation au commerce général (5 721 millions) et au commerce spécial (4 052 millions) est restée bien au-dessous des chiffres de 1880 (3). Ce sont les objets d'alimentation qui ont diminué le plus depuis 1892 (1 400 millions en 1891, 817 en 1904). Les États-Unis n'importent plus, sauf exception quand la récolte est mauvaise, qu'une très petite quantité de céréales, la récolte française suffisant presque à la consommation, et l'Algérie et la Tunisie fournissant la plus grande partie du complément. L'importation des matières nécessaires à l'industrie, au contraire, a progressé de près de 700 millions (4) : ce qui est un indice favorable ; celle des objets fabriqués a augmenté d'un peu plus de 200 millions (5) : bon résultat.

A l'exportation (commerce spécial), on trouve 759 millions en 1892 et 693 en 1904 pour les objets d'alimentation, 822 et 1 221 pour les matières nécessaires à l'industrie, 1 879 et 2 537 pour les objets fabriqués. La différence entre ces deux derniers chiffres est, comme celle des chiffres de l'importation des matières nécessaires à l'industrie, un signe d'activité industrielle croissante.

Nous avons déjà dit que les éléments fournis par la statistique des douanes ne sont pas assez complets pour qu'on puisse peser exactement et balancer le rapport des valeurs importées et exportées, et qu'il y a un élément qu'elle fournit (très imparfaitement il est vrai), et qui ne figure pas dans le relevé du commerce des mar-

1. Les traités en vigueur, conclus pour la plupart en 1882, expiraient en 1892. L'Espagne, la Russie, la Serbie, la Suisse après une guerre de tarifs, la Roumanie ont traité. Le tarif minimum a été appliqué par convention à la Belgique, aux Pays-Pas, à l'Angleterre, aux États-Unis pour certains articles, à l'Italie après une guerre de tarifs, etc.

2. Nous ne prenons pas comme point de départ les chiffres de 1891 (10 669 au commerce général et 8 338 au commerce spécial), qui sont grossis par l'empressement que des négociants ont mis à régler leurs transactions avant l'application du nouveau tarif.

3. 6 113 et 5 033 millions en 1880.

4. En 1892, 2 172 millions; en 1904, 2 853 millions.

5. En 1892, 614 millions; en 1904, 832 millions

chandises : c'est le numéraire. Il faudrait pourtant en tenir compte dans un essai de balance générale. Or, le numéraire déclaré en douane présente un excédent d'importation de 2 989 millions de 1871 à 1890 et de 2 721 millions de 1891 à 1904 (1).

En conséquence, si l'on additionne l'excédent de l'importation des marchandises et celui du numéraire de 1871 à 1904, on trouve 27 milliards 361 millions (21 milliards 651 millions pour les marchandises et 5 milliards 710 millions pour le numéraire). Cette addition, les mercantilistes ne la feraient sans doute pas ; ils seraient plutôt disposés à retrancher le numéraire, qu'ils considéraient comme une recette, de l'importation des marchandises qu'ils regarderaient comme une dépense. En réalité, l'un et l'autre terme témoigne de l'ampleur des échanges.

L'établissement du droit de 7 fr. sur le quintal de blé a produit l'effet que les agriculteurs en attendaient : nous venons de dire qu'il a fait obstacle à l'importation. En effet, sous le régime du droit de 5 fr., cette importation s'était encore soutenue entre 9 millions et 19 millions et demi de quintaux ; en 1895, elle est tombée à 4 millions et demi, en 1896, à 1 million et demi. De mauvaises récoltes ayant obligé le gouvernement à ouvrir momentanément la barrière, elle est remontée à 19 millions et demi en 1898 (2), mais pour revenir l'année suivante à 1 million un tiers ; en 1904, elle n'a été que de 2 063 000 quintaux. L'Algérie et la Tunisie, qui ne sont pas assujetties au même droit que les étrangers, ont pris place sur le marché français à côté et au-dessus des États-Unis, de la Russie, de la Roumanie et de la République argentine (3). Les États-Unis ont même été pendant plusieurs années presque entièrement écartés du marché français. La valeur totale de l'importation des céréales au commerce spécial a varié entre 632 millions de francs en 1898, année de mauvaise récolte, et 110 millions en 1904.

L'importation des vins a diminué aussi (4), à cause du droit de douane et de la reconstitution du vignoble français qui se trouve aujourd'hui menacé, momentanément peut-être, d'une surproduction. L'importation des matières textiles a progressé (5) ; celle des fils et tissus, très réduite pendant plusieurs années, est presque remontée en 1903 au niveau de 1892 (6).

A l'exportation, les vins restent à peu près stationnaires depuis 1892 ; l'ensemble

1. A savoir, 3 805 millions importés de 1871 à 1890 et 816 exportés ; 2 846 importés de 1891 à 1904 et 145 exportés. La France est un grand réceptacle de métaux précieux. Elle pourrait faire probablement le service de sa circulation avec une moindre quantité, si sa population usait plus largement des procédés fiduciaires et des virements.

2. Le total des céréales et de la farine importées dans l'année 1898 a été de près de 31 millions de quintaux.

3. En 1904, sur 2 063 000 quintaux, la Russie en a fourni 553 000, l'Algérie 938 000, la Tunisie 473 000, les États-Unis 1 146, la Roumanie 17 631, la République argentine 112. Les États-Unis, en cas de mauvaise récolte en France, peuvent toujours fournir un apport considérable. En 1898, par exemple, ils ont importé 9 millions et demi de quintaux. L'importation de la farine a été de 206 391 quintaux en 1904.

4. L'importation des vins, qui avait été de 305 millions de francs en 1892, est tombée à 85 millions en 1901 (minimum). En 1904, elle a été de 160 millions.

5. 882 millions en 1892, 1 155 millions en 1904. La plus importante matière est la laine, 311 à 392 millions de francs de 1881 à 1890 : 323 à 393 de 1894 à 1903. L'importation de la soie a varié de 179 millions en 1896 à 370 en 1890 ; celle du coton de 166 (1898) à 328 millions (1904).

6. 215 millions en 1892, 208 en 1903. L'importation des tissus de soie (qui est l'article le plus important) a varié de 42 millions de francs (1894) à 80 millions (1904).

des fils et tissus a une légère tendance à l'augmentation [1]. Cependant un des principaux articles, celui des tissus de laine, qui, en 1890, avait une valeur de 360 millions, a baissé presque constamment (1893-1896 et 1902 exceptés) et ne figurait que pour 211 millions en 1904 [2]. La soie s'est mieux défendue ; toutefois elle a vendu à l'étranger pour une moindre somme en 1904 qu'en 1869 [3], quoique Paris reste pour le commerce des soieries le premier marché du monde. Le coton a gagné beaucoup ; l'exportation de l'année 1904 a une valeur triple de celle de l'année 1869 ; une partie notable de cette augmentation est due au commerce de la France avec ses colonies et protectorats [4].

Afin de faire mieux voir le progrès ou la diminution, nous donnons à la page suivante (p. 30) la comparaison des principaux articles du commerce spécial pour la dernière année du second Empire et la dernière année de la troisième République dont les résultats définitifs aient été publiés.

En 1892, les protectionnistes critiquaient la position de la balance du commerce, qui, depuis 1876, marquait constamment un excédent d'importation. Or, depuis le tarif de 1881 et même à la suite du tarif de 1892 l'importation a continué à l'emporter encore chaque année, malgré le remaniement des droits : que nous ne considérons pas comme un résultat nécessairement fâcheux. Toutefois, la différence a été en diminuant presque chaque année depuis 1892, et même, en 1905 (année dont nous n'avons encore que le compte provisoire), l'exportation l'a emporté (de 88 millions environ) pour la première fois depuis trente ans.

Les protectionnistes qui désirent à la fois limiter l'importation et développer l'exportation — désirs souvent contradictoires — ont donc jusqu'à un certain point reçu satisfaction [5].

---

1. 730 millions en 1892, 815 en 1904. De 1881 à 1891, l'exportation des tissus de soie a varié de 209 millions de francs (1887) à 301 (1883) ; celle des tissus de laine de 323 millions (1888) à 401 (1882) ; celle des tissus de coton de 91 millions (1884) à 117 (1887). De 1894 à 1904, l'exportation des tissus de laine a varié de 211 (1904) à 323 (1895) ; celle des tissus de coton de 113 (1894) à 210 (1904). En outre, l'exportation de la laine dépasse ordinairement 150 millions ; elle a même été de 260 millions en 1904.

2. Ce sont surtout les draps casimir et mérinos qui ont perdu.

3. De 1890 à 1903 l'exportation s'est maintenue entre 223 millions (1894) et 310 (1902).

4. 110 millions en 1890, 210 en 1904.

5. Dans un article récent M. Théry s'est félicité des résultats du régime protectionniste de 1892 ; il a donné comme « preuve incontestable » le changement qui s'est produit depuis vingt ans dans la balance du commerce, en résumant ainsi l'importation et l'exportation par périodes septennales :

Commerce spécial (millions de francs)

	Moyennes annuelles		Déficit ou excédent
	Importations	Exportations	
Période **1885-1891**	4 279	3 408	— 871
— **1892-1898**	3 977	3 380	— 597
— **1899-1905**	4 565	4 284	— 281
Année **1905**	4 674	4 762	+ 88

Je suis d'accord avec M. Théry pour féliciter la France d'une reprise d'accroissement de l'exportation, après la diminution de 1892 à 1898. Je constate qu'il y a aussi une reprise de l'importation et, pour juger si cette augmentation a été ou non favorable au développement économique de la France, j'ai besoin d'en étudier les détails ; en tout cas, quels que soient ces détails, j'estime que les produits importés ont dû être utiles l'année où le commerce les a introduits en France. Tout en estimant qu'un

Commerce spécial (en millions)

	1869	1904	Augmentation ou diminution en plus	en moins
A l'importation :				
Laines en masse	206	382	176	»
Coton en laine	331	328 (1)	»	3
Soies et bourre de soie	411	296 (2)	»	115
Houille crue ou carbonisée	119	224	105	»
Graines et fruits oléagineux	136	209	73	»
Bois communs	189	168	»	21
Vins	14	160	146	»
Peaux et pelleteries brutes	130	134	4	»
Machines et mécaniques	14	112	98	»
Céréales	56	110	54	»
Cuivre	34	93	59	»
Tissus de soie et bourre de soie	28	80	52	»
A l'exportation :				
Tissus de soie et de bourre de soie	447	287	»	160
Laines en masse, laines peignées, etc.	44	260	216	»
Tissus de laine	268	211	»	57
Vins	261	210	»	51
Tissus de coton	70	210	140	»
Tabletterie, meubles, ouvrages en bois, industrie parisienne, etc.	186	198	12	»
Soies	156	135	»	21
Vêtements et lingerie	83	121	38	»
Peaux préparées	81	118	37	»
Modes et fleurs artificielles	35	117	82	»
Outils et ouvrages en métaux	37	105	68	»
Peaux et pelleteries brutes	24	102	78	»

Deux observations. — Deux observations avant de terminer cette partie de notre exposé statistique.

1° Les chiffres que nous avons cités expriment en valeur absolue ou en proportion relative l'importance des périodes historiques et économiques. Ils ne les mesurent pas avec la précision qu'on est habitué à attribuer aux nombres, non seulement parce que le chiffre enregistré par l'administration n'embrasse pas la totalité des échanges mais parce que la première année d'une période et la dernière ne donnent pas toujours la plus petite et la plus forte somme de cette période, puisque la courbe, quelle que soit son allure générale, se compose d'une suite d'ondulations Ainsi, par exemple, l'année 1847, qui a été la dernière du règne de Louis-Philippe, a été une année de crise dont les résultats commerciaux sont restés au-dessous de l'année 1846 (3).

excédent d'exportation peut être avantageux à un peuple, je ne le regarde pas comme un indice certain de prospérité, encore moins comme la mesure de cette prospérité. Je ne me permets pas, en tout cas, d'appeler « déficit » un excédent d'importation. Quand mon boucher m'apporte de la viande ou mon tailleur un habit, je ne crois pas que cette livraison soit un déficit dans mon ménage, non plus que je ne compte pas comme une perte l'argent que je tire de ma caisse pour les payer. Je suis convaincu que M. Théry, de son côté, considère non comme un déficit, mais comme une source de profit l'augmentation de fourniture de papier dont il a besoin quand le nombre des abonnés de l'*Économiste européen* augmente.

1. L'importation du coton s'est élevée à 377 millions en 1905.

2. L'importation de la soie, qui avait été de 370 millions en 1899, est tombée à 260 millions en 1905.

3. C'est pourquoi nous avons, dans le tableau par périodes historiques, indiqué l'année la plus forte et l'année la plus faible.

2° Les lois de douanes définissent en général les périodes économiques et souvent les dominent. Il faut toutefois se garder de croire que les résultats du commerce extérieur soient précisément fonction de ces lois. La vie commerciale d'une nation est influencée par des causes économiques multiples, et les causes économiques elles-mêmes ne sont qu'une catégorie parmi les nombreuses causes générales dont le mouvement social est la résultante.

DEUXIÈME PARTIE

COMPARAISON STATISTIQUE DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE AVEC CELUI DES AUTRES GRANDS ÉTATS

Conditions de la statistique comparée. — Le graphique ci-joint (voir la planche hors texte à la fin de l'article) présente le mouvement du commerce extérieur de la France comparé avec celui du commerce des autres États pendant le dix-neuvième siècle et les premières années du vingtième.

Si, pour un pays tel que la France, on est obligé de reconnaître que les données officielles de la statistique du commerce sont exposées à des imperfections et à des lacunes qui ne permettent pas d'attribuer une valeur absolue aux chiffres, à plus forte raison on comprend que la comparaison du commerce des États ne saurait être l'expression adéquate des faits et fournir la mesure exacte de leur rapport numérique.

Les publications étrangères n'échappent pas plus que celles de la France aux critiques des statisticiens. En outre, chaque État ayant ses procédés particuliers d'enregistrement, les rubriques commerciales correspondent imparfaitement. Le major Craigie et sir Bateman ont publié dans le *Bulletin de l'Institut international de statistique* des rapports dans lesquels ils ont signalé ces discordances et donné aux statisticiens des conseils sur les moyens de se rapprocher de l'uniformité.

Relativement à la provenance ou à la destination des marchandises, les uns tiennent compte du lieu d'origine et de la destination dernière (France, Zollverein, Suisse, Autriche, etc.); les autres considèrent seulement le pays d'importation et d'exportation immédiates (Angleterre, États-Unis, etc.). Ni les uns ni les autres ne peuvent affirmer que les déclarations soient toujours vraies. Les négociants peuvent envoyer leurs marchandises par des intermédiaires et désigner ces intermédiaires seuls dans leur lettre d'expédition, soit par négligence, soit de propos délibéré, afin de ne pas dévoiler à des concurrents leurs relations commerciales. Ce fait s'est produit, par exemple, pour des soieries destinées aux États-Unis et expédiées par voie d'Angleterre; il s'est produit aussi pour des expéditions par Anvers.

Relativement à la valeur, plusieurs États ont adopté les valeurs déclarées par les négociants (Angleterre), d'autres les valeurs réelles établies officiellement chaque année (France, Allemagne, etc.), d'autres le prix moyen du marché (États-Unis, etc.).

Entre la série des quantités et celle des valeurs il n'y a pas parallélisme pour les pays qui calculent la valeur de leur commerce d'après les valeurs réelles, tandis que le rapport ne change pas pour les pays qui calculent d'après des valeurs officielles.

Relativement aux métaux précieux, la majorité des États les comptent à part (France, Angleterre, États-Unis, etc.); d'autres les comprennent dans le total de leur commerce général et de leur commerce spécial (Zollverein, etc.); quelques-uns ne les mentionnent pas (Grèce, Bulgarie, Serbie, Roumanie, Turquie) et les confondent probablement dans l'ensemble de leur commerce extérieur.

Relativement au commerce général et au commerce spécial, quelques États n'en font pas la distinction ou ne donnent que le commerce spécial (Suède, Russie, Autriche). La plupart font la distinction, mais ils ne la font pas d'après la même méthode et, comme le tarif des douanes influe beaucoup sur les déclarations des importateurs, les deux catégories ne comprennent pas dans tous les pays les mêmes importations et exportations; les marchandises en transit, quand elles sont exemptes de droit, sont parfois déclarées par les importateurs pour le commerce spécial, notamment aux Pays-Bas et en Belgique. L'Angleterre ne compte pas le *transhipment* (transbordement des marchandises d'un navire importateur sur un navire exportateur) dans le total de son commerce (1).

Malgré ces réserves, la comparaison du commerce extérieur des États est très instructive. C'est pourquoi nous avons essayé de l'établir.

Mouvement général des courbes. — Le mouvement général des courbes du graphique peut se diviser en trois sections, correspondant à celles du graphique du commerce de la France :

Une première période, de 1800 à 1845-1850, dans laquelle le mouvement ascendant est peu prononcé, excepté pour l'Angleterre;

Une seconde période, de 1848-1850 à 1880-1883, dans laquelle la montée des courbes est très rapide;

Une troisième période, depuis 1880-1883, dans laquelle le mouvement ascensionnel est ralenti pour plusieurs États, pas pour tous cependant. L'essor paraît d'ailleurs reprendre depuis 1896.

La concordance de ces mouvements d'ensemble atteste l'existence de causes très générales qui ont agi sur le commerce des États, quel que fût leur gouvernement, le caractère spécial de leur production, leur régime douanier. Parmi ces causes, la principale, à mon avis, a été le développement des moyens de communication et d'échange. C'est surtout dans le troisième quart du dix-neuvième siècle que ce développement a été à la fois nouveau et intense : construction des grands réseaux de chemins de fer, accroissement de la marine à vapeur, création de services de paquebots, extension du réseau télégraphique, économie et célérité des transports. A cette première cause, s'en sont ajoutées alors d'autres : grande et subite affluence de l'or, extension du crédit, application plus active et plus variée qu'au-

1. On peut ajouter que les documents de seconde main, les seuls parfois qu'un écrivain ait à sa disposition, ne concordent pas toujours parfaitement. Exemple pour l'Empire allemand en 1903 : le document original, reproduit dans le *Statistische Jahrbuch für das Deutsche Reich*, donne à l'importation 6 321 millions de marks et à l'exportation 5 130 (soit 7 901 millions et 6 412 millions de francs). L'*Almanach de Gotha* et le *Statesman's Yearbook* reproduisent ces chiffres. Mais le *Statistical abstract for foreign Countries* donne 300,1 millions de livres sterling à l'importation et 250,7 à l'exportation (soit 7 562 et 6 317 millions de francs); les *Annales du commerce extérieur*, année 1904, donnent 5 983 et 4 979 millions de livres sterling (soit 7 479 et 6 224 millions de francs); les *Statistika Œfversicktstabeller* de M. Sundbärg donnent 7 950 et 6 706 fr.

paravant de la science à l'industrie, politique commerciale plus libérale de la plupart des États européens. En effet, dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, l'Angleterre est entrée complètement dans l'ère libre-échangiste, la France a pratiqué les premières brèches à son système protectionniste auquel elle a substitué, à partir de 1860, un système de tarifs conventionnels, la plupart des États d'Europe l'ont suivie dans cette voie.

Ce n'est pas que la paix ait régné dans le monde plus complètement durant cette période que dans les autres. Car, de 1827 à 1850, il n'y a pas eu de grandes guerres ; au contraire, il y en a eu, et de très troublantes, de 1853 à 1877 : guerre de Crimée, guerre d'Italie, guerre austro-prussienne, guerre franco-allemande, guerre russo-turque, et, hors d'Europe, guerre de Sécession, expéditions en Orient, aventure du Mexique.

Mais les causes de développement économique que nous venons d'énumérer au sujet de la période 1850-1880 n'existaient pas ou étaient loin d'avoir la même énergie dans la première partie du dix-neuvième siècle.

Il est vrai que la plupart ont continué à agir dans le quatrième quart du siècle ; mais elles ont été alors une continuation et non une création nouvelle ; l'effet général qu'elles ont produit a été, en conséquence, moins soudain et moins apparent. En outre, le régime douanier, depuis l'exemple donné par le Zollverein en 1879, est devenu généralement protectionniste sur le continent européen ; il s'est resserré davantage aux États-Unis. C'est une des raisons pour lesquelles le commerce a eu, dans plusieurs États, une montée plus laborieuse et plus interrompue par des affaissements.

Ces affaissements, depuis 1873, se sont manifestés aux mêmes époques en France et en Angleterre, ainsi que les relèvements ; toutefois la France s'est moins relevée, absolument et même proportionnellement, que l'Angleterre. Ils se sont manifestés aussi, mais avec une moindre similitude, aux États-Unis et dans l'Empire allemand. Ils n'apparaissent pas sur la courbe des Pays-Bas et il faut regarder de près pour les apercevoir çà et là dans les États dont le commerce n'atteint pas 5 milliards de francs.

Indépendamment des trois grandes directions successives du mouvement général, chaque courbe, c'est-à-dire chaque État, a son allure propre. On peut y remarquer des dépressions accidentelles causées par des événements de la politique intérieure. On y voit aussi des mouvements généraux qui se manifestent par des ondulations à peu près parallèles sur les principales courbes ; par exemple, la crise de 1837 (États-Unis, Angleterre, France), celle de 1857, la poussée d'affaires qui a suivi l'interruption de 1870, la crise de 1882 et années suivantes, la grande dépression de 1891-1895.

Il est intéressant d'examiner de plus près la marche du commerce des trois ou quatre principaux États.

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande. — Les relevés du commerce extérieur de l'Angleterre avaient été dressés depuis 1760 ; l'incendie de la douane en 1814 les a détruits. Des statisticiens les ont en partie reconstitués [1].

Dans la première moitié du dix-neuvième siècle la publication a été faite, comme en France, en valeurs officielles ; en 1854, le *Board of trade* a adopté le système des valeurs actuelles [2]. Comme la fixation des valeurs officielles remontait à l'an-

1. Voir Mac Culloch, *Dictionary of commerce*, v° *Imports and exports*.
2. Depuis 1867, le *Board of trade* n'a plus publié les valeurs officielles.

née 1698, le prix des marchandises avait considérablement changé ; en général il avait baissé, de sorte qu'en 1854 les 214 millions de livres sterling figurant à l'exportation des produits et objets manufacturés du Royaume-Uni ne représentaient que 97 millions en valeurs actuelles. C'est ce qui explique la chute subite de la courbe en 1854 [1]. Depuis 1870, l'Angleterre enregistre une moyenne des prix des marchandises tels qu'ils sont déclarés par les expéditeurs, lesquels peuvent avoir intérêt à ne pas mentionner le prix véritable [2].

Suivons la courbe. En 1803, la paix d'Amiens a augmenté de plus de 5 millions de livres sterling l'exportation des produits anglais (cette augmentation apparaît peu sur la courbe, parce qu'elle s'est produite surtout dans les valeurs réelles et qu'elle est à peine sensible dans les valeurs officielles). De 1809 à 1811, il y a eu une grande augmentation du commerce en dépit du blocus continental : l'Angleterre était maîtresse de la mer et du monde colonial. En 1812, la guerre avec les États-Unis amena une dépression subite qui est très visible sur la courbe. Après le rétablissement de la paix en Europe, cette courbe s'élève tout à coup au-dessus de 2 milliards de francs et monte, avec quelques interruptions, à 2 milliards et demi de francs. La crise de 1826-1827 a arrêté pendant une année l'ascension, qui reprend ensuite jusqu'en 1837 ; en 1838, la dépression causée par la crise des chemins de fer enraya le mouvement entre les années 1840 et 1843. Mais, dans les années suivantes, l'élan reprit et devint plus puissant, si bien que, de 65 millions de livres sterling (valeurs officielles), l'importation monta, en 1854, à 124 millions, et l'exportation de produits anglais de 102 millions à 214. La valeur officielle des trois catégories du commerce britannique (importation, exportation de produits britanniques, exportation de produits étrangers et coloniaux) formait alors (année 1854) un total de 9 100 millions de francs. Ramené au taux des valeurs actuelles, ce commerce ne représente que 5 700 millions de francs.

L'Angleterre avait conservé jusqu'en 1825 un régime douanier très restrictif, non seulement à l'importation des produits étrangers, mais même à l'exportation de certains produits nationaux, comme la laine et les machines. Les grands propriétaires fonciers avaient assuré un haut prix à leur blé, d'abord en instituant l'échelle mobile, puis en relevant le niveau de cette échelle en 1817 : le blé étranger n'était admis que lorsque le prix à l'extérieur dépassait 80 shillings. D'autre part, le tarif général, très compliqué, ne comprenait pas moins de 1 200 articles. Dans le même

1. Le commerce britannique comprend : 1° le total des importations ; 2° le total des exportations, qui se compose de deux parties : l'exportation des produits britanniques et l'exportation des produits de l'étranger ou des colonies britanniques. Les produits étrangers et coloniaux exportés appartiennent en réalité au commerce général.

Les lingots et le numéraire ne sont pas compris dans le total du commerce ; ils sont l'objet d'une statistique spéciale. En 1904, l'importation d'or et d'argent a été de 45 564 000 livres sterling et l'exportation de 46 303 090 livres sterling.

Les marchandises étrangères et coloniales importées qui sont l'objet d'un transbordement immédiat dans les ports anglais pour être réexportées ne sont pas non plus comprises dans le total du commerce. Elles sont enregistrées en poids. En 1904, leur valeur était estimée à 13 667 000 livres sterling.

Dans la valeur des importations sont compris, en général, outre la valeur propre de la marchandise, celle de l'assurance et du fret. Dans la valeur des exportations sont compris les frais d'embarquement.

2. La loi punit d'une amende les fausses déclarations. Est-elle bien observée ? Il en est de même en France.

temps le salaire des ouvriers baissait et il y avait de grandes misères dans la population ouvrière.

Huskisson, étant ministre, ouvrit la première brèche dans la citadelle du protectionnisme. En 1827, il tempéra les interdictions de l'acte de navigation; il remplaça la prohibition des soieries par un droit, droit élevé d'ailleurs ; il diminua le droit sur la soie brute et la laine ; il abaissa de 80 à 75 shillings la limite d'interdiction de l'importation du blé. Le commerce ressentit presque aussitôt l'effet de ce commencement dé réforme : les recettes de la douane auxquelles les réductions de droits auraient dû faire perdre 9 millions de livres sterling ne diminuèrent que de 3 millions, et le trafic de l'Angleterre avec l'étranger s'accrut.

Un autre ministre, Robert Peel, quoique tory, comprit, après Huskisson et à la suite de la réforme électorale de 1833, que, dans le triple intérêt du Trésor public, de l'industrie et du commerce, l'Angleterre devait débarrasser sa douane des entraves protectionnistes. De 1843 à 1846, il supprima les prohibitions, il diminua les droits sur les matières premières, il réduisit de moitié le nombre des articles du tarif; enfin il fit voter l'abolition des lois sur les céréales (janvier 1846) qui, trois ans après la promulgation de la nouvelle loi, devaient entrer et entrèrent en franchise.

Après lui, Gladstone, ministre en 1853, puis en 1866, supprima plusieurs impôts de consommation qui rendaient très peu au Trésor, et ne laissa guère subsister que ceux qui portaient sur le thé, le cacao, le café, la chicorée, les fruits secs, les vins et les spiritueux. Il réduisit à 10 °/₀ les droits sur les produits fabriqués (à l'exception de la soie, taxée à 15 °/₀). Il ne laissa au tarif que 48 articles. L'industrie britannique se sentait désormais assez fortement organisée pour ne pas craindre d'ouvrir son marché aux étrangers et pour bénéficier, au contraire, elle-même du stimulant de la concurrence.

L'Angleterre a établi, quarante ans après, un droit d'importation sur le sucre, le blé, la farine, et un droit d'exportation sur la houille, pour couvrir les dépenses occasionnées par la guerre sud-africaine [1]. Ces taxes n'ont aucun rapport avec le système protecteur; la taxe à l'exportation est même contraire à la théorie mercantile. D'ailleurs le pays, en ramenant aux affaires le parti libéral en 1906, s'est récemment prononcé contre le plan qu'avait soutenu M. Chamberlain de substituer au régime libéral un régime de protection commune à la métropole et à ses colonies [2].

Depuis 1864 la courbe du commerce de l'Angleterre est double, la courbe supérieure comprenant tout le commerce enregistré (mais non le transbordement, dont on n'enregistre officiellement que le poids), la courbe inférieure ne comprenant pas l'exportation des produits étrangers et coloniaux et correspondant ainsi à peu près au commerce spécial.

---

1. Les dépenses de l'État s'étaient élevées de 110 à 180 millions de livres sterling; les revenus ordinaires n'étaient que de 130 millions. Le gouvernement porta, en 1901, l'income-tax de 8 à 10 pence, mit une taxe d'importation de 2 shillings sur le sucre brut et de 4 sur le raffiné (par quintal anglais, 50 kilogr.), une taxe de 3 pence par quintal anglais de blé et de 5 pence par quintal de farine. Ce dernier droit, établi en 1901, a été supprimé en 1903. Le gouvernement mit un droit d'exportation sur le charbon de 1 shilling par tonne.

2. Quelque important que soit le commerce de l'Angleterre avec ses colonies, il ne formait, en 1900, que le tiers (33 °/₀) de l'exportation des produits britanniques; l'Europe formait 39 °/₀; les États-Unis, 7; les autres pays, 21.

De 1854, première année où la statistique ait été établie en valeurs réelles (268 millions de livres sterling), à 1873 (687 millions), le commerce extérieur de l'Angleterre a augmenté de 154 °/₀. C'est la période de l'ascension la plus rapide et la plus continue, à peine échancrée par la crise de 1857 (en 1858) et de 1867. En 1873, le commerce anglais, exprimé en monnaie française, a dépassé 15 milliards et demi de francs (15 650 millions); l'importation a été de 371 millions de livres sterling, l'exportation de produits britanniques de 255 millions, l'exportation de produits étrangers et coloniaux de 55,8 millions.

De 1873 à 1895, la courbe a une tout autre allure, caractérisée par de profondes ondulations : dépression de 1873 à 1879, année où le total du commerce est tombé à 6 117 millions de livres sterling ; cette diminution a été causée presque entièrement (pour 64 millions de livres sterling) par une réduction dans l'exportation des produits britanniques. Un relèvement s'est produit de 1880 à 1883, année où le total s'est élevé à 732 millions de livres sterling ; puis une baisse jusqu'en 1886 (618 millions de livres sterling) ; une hausse de 1887 à 1890 (748 millions de livres sterling); une nouvelle baisse en 1891, 1892, 1893 (682 millions de livres sterling). En somme le total du commerce extérieur se trouvait en 1896 à peu près au même niveau qu'en 1873.

Depuis cette date il a repris l'élan, passant en dix ans de 702 millions de livres sterling (17 milliards et demi de francs) en 1895 à 922 millions (23 milliards de francs) en 1904. L'importation a beaucoup plus augmenté (180 millions de livres sterling d'augmentation depuis 1873), surtout par l'importation d'objets d'alimentation, que l'exportation de produits anglais (45 millions). L'Angleterre conserve cependant, avec une grande supériorité, le premier rang parmi les nations pour l'exportation de produits industriels [1].

Mais le commerce anglais est, d'une part, gêné dans son expansion par le régime protectionniste que la majorité des États ont adopté ; d'autre part, il est serré de plus près sur les marchés étrangers par ses concurrents, surtout par l'Allemagne.

Les Anglais se préoccupent de cette situation. Ils ont besoin en effet de multiplier leurs efforts. Mais, en premier lieu, il n'y a pas à s'alarmer d'un excédent d'importation qui procure un fret à la marine britannique et que paye le revenu des capitaux anglais placés à l'étranger ; en second lieu, il est à remarquer que l'augmentation du commerce consiste en Angleterre, comme en France, dans une augmentation beaucoup plus grande en quantité qu'en valeur, et cela à cause de la baisse des prix de gros. Or, nous ne donnons que les chiffres des valeurs.

En somme, le commerce par tête d'habitant, qui, de 1854 (9 livres 4 shillings par tête) à 1873 (21 livres 4 shillings) avait plus que doublé, est demeuré à peu près stationnaire depuis cette date (21 livres 10 shillings en 1904).

---

1. En 1900, l'exportation des produits de l'industrie a été de :

5,7 milliards pour l'Angleterre ;
3,7 — — l'Allemagne ;
2,2 — — la France ;
1,9 — — les États-Unis.

Depuis 1896, l'Angleterre a exigé que les produits allemands qui passaient par l'Angleterre portassent l'étiquette : *Made in Germany*. Cette exigence a servi de réclame aux articles allemands (voir L. Lang, *opere citato*, p. 19).

Les chiffres que nous avons cités comprennent le total du commerce britannique, moins les métaux précieux ; ils représentent donc (quoique incomplètement) le commerce général. Les Anglais ne publient pas de relevé du commerce spécial ; mais, comme ils établissent un compte particulier pour l'exportation des produits d'origine étrangère ou coloniale, exportation qui est en réalité un transit et qui appartient par conséquent au commerce général, on peut, en défalquant le montant de cette exportation, obtenir un résultat approchant du commerce spécial.

Or, l'exportation étrangère et coloniale figurait pour 18 millions et demi de livres sterling en 1854, pour 47 millions en 1869 ; elle s'est élevée à 64 millions et demi en 1900 et à 70,3 en 1904. En la retranchant, il reste 485 millions de livres sterling en 1869 et 825 millions en 1904, soit 12,2 milliards de francs en 1869 et 20,8 milliards en 1904 : ce qui donne par tête 537 fr. en 1869 et 639 fr. en 1904.

En 1869, la France, d'après la statistique anglaise, venait en troisième rang, après les États-Unis et l'Inde, dans le commerce britannique, avec un chiffre de 44 millions de livres sterling (33 et demi à l'importation, 11 et demi à l'exportation).

Ce commerce avait progressé, surtout de 1850 à 1866, année où (d'après la statistique française) il avait atteint 2 291 millions de francs au commerce général et 1 806 millions au commerce spécial. Il a ensuite oscillé d'année en année, baissant de 1866 à 1871, remontant de 1872 à 1897, baissant en 1878 et 1879. En somme, il a plus perdu que gagné de 1866 à 1887. Mais, à partir de 1888, une nouvelle période ascendante a fait monter le commerce général de 1 575 millions de francs en 1887 à 2 219 millions en 1904 (chiffres de la statistique française) et le commerce spécial de 1 295 à 1 737 millions.

Dans ce commerce l'exportation de France en Angleterre a été toujours (excepté en 1871) très supérieure à l'importation d'Angleterre en France. La différence tend même à augmenter : de 1872 à 1885 elle variait entre 200 et 400 millions ; depuis 1880 elle varie entre 400 et 700 millions.

La France n'a pas renouvelé le traité de commerce qui, sous le second Empire, l'avait unie à l'Angleterre ; elle s'est bornée à accorder à l'Angleterre le traitement de la nation la plus favorisée.

D'après la statistique britannique, la France occupait encore, en 1904, le troisième rang, après les États-Unis et l'Inde ([1]), avec un chiffre de 73 millions de livres sterling (51 à l'importation en Angleterre et 22 à l'exportation d'Angleterre) [[2]].

Zollverein. — Le Zollverein s'est formé peu à peu, sous l'influence de la Prusse, par une suite de conventions avec plusieurs États de l'Allemagne du Nord de 1819 à 1828. Le Hanovre et des États du centre essayèrent d'opposer à cette

1. Les États-Unis, 158 millions ; l'Inde, 78 ; l'Allemagne, 70.

2. En 1904, le commerce de la France avec l'Angleterre a été : 1° d'après la statistique anglaise : à l'importation (en Angleterre), 51,1 millions de livres sterling (1 287 millions de francs), à l'exportation (d'Angleterre), 21,7 (547 millions de francs) ; 2° d'après la statistique française (commerce spécial) il a été à l'exportation (de France) de 1 213 millions de francs et à l'importation (en France) de 523 millions de francs.

Il existe toujours des différences dans la statistique de deux États enregistrant le même mouvement d'entrée et de sortie. Celles-ci sont peu fortes ; pour d'autres États, elles sont considérables. D'ordinaire l'importation a chance d'être plus exacte que l'exportation (voir page 7).

fédération une association commerciale de la moyenne Allemagne (Steuerverein). Dans le sud, la Bavière s'inquiéta de la puissance grandissante de la Prusse. Mais, après les troubles de 1830, la Hesse-Cassel adhéra au Zollverein et, à la suite d'un accord conclu le 22 mars 1833, la Bavière y entra à son tour; puis, la même année, le royaume de Saxe, les petits États de la Thuringe; en 1835, Bade, Nassau; en 1836, Francfort; en 1841, le Luxembourg. Le Hanovre continua à se tenir en dehors jusqu'en 1854. La Prusse sut, d'autre part, malgré l'ouverture de négociations après les événements de 1848, et malgré les conférences de Vienne et le traité de février 1853, en écarter l'Autriche; le Zollverein fut renouvelé sans elle en 1853. La Prusse accueillit la proposition de traité de commerce sur une base libérale que lui fit Napoléon III en 1862; elle pensait que ce traité contribuerait à maintenir l'Autriche hors du concert. Le Zollverein a été renouvelé une fois de plus en 1864. Après la constitution de l'Empire allemand les villes hanséatiques y ont adhéré, Brême et Lubeck en 1884, puis Hambourg en 1888.

Après la guerre, le prince de Bismarck eut l'occasion de soutenir contre la France le principe des traités de commerce libéraux. Mais, à mesure que l'industrie se développait en Allemagne, il s'y formait un fort parti protectionniste. Le prince fit volte-face et obtint le vote du tarif autonome du 11 juillet 1879, composé dans un sens protectionniste. L'Allemagne, qui a depuis ce temps modifié ce tarif, surtout dans un sens restrictif, est régie aujourd'hui par le tarif du 25 décembre 1902 qui est entré en vigueur le 1er mars 1906. Ce dernier tarif a augmenté les droits sur les céréales et sur le bétail au profit du parti agrarien et a multiplié les spécialités. Des traités de commerce ont été conclus par le Zollverein avec plusieurs États sur la base de ce tarif; quant à la France, qui jouit du traitement de la nation la plus favorisée en vertu du traité de Francfort, le système des spécialités a eu pour effet de l'exclure d'une partie du bénéfice de ces traités.

Les valeurs du commerce du Zollverein n'étaient pas officiellement relevées jadis, du moins celles de l'exportation. Les villes hanséatiques ne faisaient pas alors partie de l'union; c'est par une vague approximation que des statisticiens ont donné comme total de ce commerce (non compris les villes hanséatiques) 24 millions de thalers (le thaler valant 3 fr. 75) en 1834-1838 et 33 millions en 1858. Pour l'année 1860, ils ont évalué le commerce à 2 173 millions de marks (y compris les métaux précieux); pour l'année 1872, après la constitution de l'empire, à 5 574 millions de marks; l'année suivante, à 6 030 millions (3 753 à l'importation et 2 277 à l'exportation); en 1888, à 6 571 millions (3 264 et 3 307). Après l'accession de Hambourg (1888) [220 000 habitants], le total du commerce spécial est monté en 1890 à 7 490 millions de marks, en 1897 (première année où la statistique officielle est complète) à 8 315 millions et en 1904 à 11 587 millions (6 364 à l'importation et 5 223 à l'exportation), non compris les métaux précieux. Avec les métaux précieux le total est de 12 180 millions de marks (15 225 millions de francs) [1].

1. Le Zollverein comprend le Luxembourg et deux communes autrichiennes, mais il ne comprend pas quelques communes du grand-duché de Bade, l'île d'Helgoland et les ports francs de Hambourg, Cuxhaven, Bremerhaven, Geestemünde. L'ensemble du commerce du Zollverein, le *Gesamteigenhandel* (commerce total particulier), correspond à peu près au commerce général.

Cependant le transit n'est pas compris dans le *Gesamteigenhandel*; il l'est dans le *Generalhandel*, pour lequel la statistique ne donne que les poids. Ce transit a porté sur 2 millions et demi de tonnes en

L'ascension a été rapide et peu interrompue. Cependant on voit que la courbe qui représente le commerce spécial depuis 1872 (avec plus ou moins de précision avant 1897) fléchit en 1880, en 1885, puis de 1891 à 1894, comme les courbes de France et d'Angleterre. Depuis 1895 l'essor est redevenu plus rapide, malgré une courte interruption en 1901. En somme, le commerce du Zollverein, autant qu'on peut le mesurer, paraît avoir presque doublé de 1872 à 1904.

On a fait remarquer avec raison que, entre 1880 et 1896, années d'atonie (depuis 1882) pendant lesquelles les prix ont été en baisse, cette baisse a beaucoup plus affecté les exportations françaises, qui consistent pour une notable partie en objets de luxe, que les exportations allemandes, mais que, quant au poids des exportations, l'accroissement (1) n'a pas été moindre en France qu'en Allemagne.

L'accroissement de la population qui a accru les forces productives et en même temps les besoins de consommation de l'Empire allemand est une des causes principales du grand progrès du commerce. Aussi, divisé par tête d'habitant, cet accroissement apparaît-il moins rapide qu'en bloc : le commerce par tête était de 170 fr. en 1872 et de 240 fr. en 1904. Mais il faut ajouter que le grand essor de l'activité industrielle et commerciale est une autre cause non moins importante de cet accroissement.

En 1903, la France occupait le sixième rang, après l'Angleterre, les États-Unis, l'Autriche-Hongrie, la Russie et les Pays-Bas, dans le commerce du Zollverein (338 millions de marks à l'importation, 272 millions à l'exportation) [2].

D'après la statistique française, le commerce de la France avec le Zollverein n'a pas progressé entre les années 1873 et 1898. Il était, à ces deux dates, d'environ 350 millions de francs à l'importation et de 450 millions à l'exportation. De 1877 à 1891, c'est l'importation d'Allemagne en France qui l'a emporté ; pendant les autres années, c'est l'exportation. L'importation a été en progressant jusqu'en 1882 ; elle a fléchi ensuite. Toutefois, depuis 1896, importation et exportation ont augmenté (jusqu'en 1904) à peu près parallèlement, l'exportation de France conservant chaque année la supériorité (3).

Depuis le traité de Francfort (mai 1871) la France et l'Empire allemand se sont accordés réciproquement le traitement de la nation la plus favorisée, avantage qui peut être en partie contrecarré par des dispositions nouvelles des tarifs.

États-Unis. — La statistique du commerce extérieur des États-Unis remonte,

---

1904. Les métaux précieux sont compris dans le *Gesamteigenhandel* et dans le *Specialhandel* (commerce spécial). Le mouvement des ports francs n'est pas compris dans la statistique du Zollverein ; ces ports francs sont considérés comme territoire étranger.

1. De 1880 à 1896, les exportations allemandes ont augmenté de 35 °/₀ en valeur et de 57 °/₀ en poids ; les exportations françaises ont diminué de 2 °/₀ en valeur et augmenté de 60 °/₀ en poids.

2. Soit, en francs, 422 et 342 millions.

3. En 1904, le commerce de la France avec le Zollverein a été : 1° d'après la statistique allemande : à l'importation (en Allemagne), 424 millions de marks (530 millions de francs) ; à l'exportation (de l'Allemagne), 274 millions de marks (342 millions de francs) ; 2° d'après la statistique française (commerce spécial) il a été de 555 millions à l'exportation de France et 429 millions à l'importation en France.

La différence entre les deux statistiques est grande pour l'exportation de France, sans doute parce que beaucoup de marchandises déclarées pour l'Allemagne à l'exportation ne font que transiter par l'Allemagne pour se rendre en Russie.

pour l'exportation (par des chiffres plus ou moins authentiques), jusqu'en 1790 et date de 1821 pour l'importation. Les États-Unis importaient alors presque chaque année et ont importé jusqu'en 1874 (à l'exception de douze années) plus qu'ils n'exportaient [1]. Jusqu'en 1832 l'importation a rarement (sept fois) dépassé 100 millions de dollars ; elle a été fortement affectée par l'embargo de 1808-1809 et par la guerre avec l'Angleterre en 1812-1814. Jusqu'en 1834, l'exportation est restée au-dessous de 100 millions de dollars (excepté en 1806 et 1807).

Par les tarifs de 1816 et surtout par ceux de 1824 et de 1828 le commerce extérieur des États-Unis a été placé sous un régime protectionniste dont les droits ont été à plusieurs reprises aggravés [2]. La réforme douanière de 1832-1833 (compromis de Clay) lui permit de prendre un plus large essor : 168 millions de dollars en 1832, 301 en 1836. La crise de 1837 le rabattit à 201 millions en 1838. En 1846 fut voté un tarif fiscal plus élevé que le précédent ; en 1857, au contraire, un tarif réduit. La disette de 1847 en Europe fit monter l'exportation à 156 millions. Le commerce progressait ; il atteignait 687 millions de dollars (354 à l'importation, 333 à l'exportation) en 1860.

La guerre civile le fit tomber à 380 millions en 1862. Au commencement de la lutte, le parti républicain, dans lequel dominait l'élément manufacturier des États du nord-est et qui était en conséquence protectionniste pendant que le parti sudiste et démocrate, exportateur de denrées agricoles, soutenait la liberté commerciale, vota un tarif protectionniste, d'abord modéré (tarif Morrill, mars 1861), mais dont il augmenta à plusieurs reprises les taxes et qui se résuma dans le tarif du 3 mars 1883.

Malgré la crise causée par l'abus du papier-monnaie, le commerce se développa jusqu'en 1873. Il fléchit de 1873 à 1876 comme le commerce européen. Il se releva lors de la reprise du payement en espèces et, favorisé par l'énorme demande de grains de l'Europe en 1880 et années suivantes, il dépassa 1 milliard et demi de dollars. Nouveaux fléchissements en 1884-1887, puis en 1893-1895 ; ce qui n'a pas empêché les États-Unis de dépasser 2 milliards en 1900, et d'enregistrer en 1904 un total de 2 452 millions de dollars, soit 12 milliards 750 millions de francs.

Depuis 1876, l'exportation a été presque constamment (excepté en 1888, 1889 et 1893) supérieure à l'importation. L'excédent s'est élevé jusqu'à 665 millions de dollars, soit près de 3 milliards de francs en 1901 ; il était encore de 470 millions de dollars en 1904. Si l'on additionne l'excédent des exportations sur les importations dans la dernière décade (1895-1904), on trouve un total de plus de 4 milliards de dollars, soit 21 milliards de francs [3].

En 1890, Mac-Kinley, président républicain, fit remplacer le tarif de 1883 par un

---

1. Cependant en 1840, en 1843, surtout en 1847, il y a eu une forte exportation de céréales.

2. Rapport de Hamilton (5 septembre 1791), loi du 8 mai 1792, lois de 1794-1808 ; tarif du 27 avril 1816, premier tarif vraiment protecteur ; tarif du 24 mai 1824 ; tarif du 22 avril 1828 (Jackson, président) ; compromis de 1832 ; tarif libéral de 1842 ; tarifs de 1842, 1846, 1857 (ce dernier moins élevé que les précédents). Après la guerre de Sécession, tarif du 2 mars 1861 (tarif Morrill), tarifs de 1862, 1863, 1864 et actes du 14 juillet 1870, du 6 juin 1872, du 3 mars 1883, du 6 octobre 1890 (tarif Mac-Kinley), de septembre 1894 (tarif Wilson), du 24 juillet 1897 (tarif Dingley).

3. 4,01 milliards de dollars (21,3 milliards de francs). L'accroissement de l'exportation des produits manufacturés a porté principalement, depuis vingt ans, sur les machines agricoles (3,4 millions de dollars en 1884, 22,7 en 1904), le cuivre et les objets en cuivre (2,6 millions et 57,1), les articles en coton (11,9 et 22,4), les objets en fer et en acier (21,9 et 111,9), le cuir et les objets en cuir (8,3 et 33,9).

tarif très protectionniste auquel, quatre ans après, son successeur, Cleveland, président démocrate, parvint à substituer à son tour un tarif (tarif Wilson) semi-libéral (1894). Mais le parti républicain recouvra le pouvoir à l'élection suivante et, par le tarif Dingley du 24 juillet 1897, les États-Unis sont rentrés sous un régime très protectionniste.

Ce régime aurait eu vraisemblablement une influence compressive sur le développement économique d'un pays de moyenne étendue et de moyenne activité. Aux États-Unis, vu l'étendue d'un territoire qui est plus de seize fois celui de la France, et le chiffre de la population qui est aujourd'hui double de la population française, vu la condition des habitants des États-Unis qui consomment en moyenne par tête plus que les Européens, vu la richesse du sol en produits agricoles et en minéraux et l'esprit d'entreprise des Américains, les gênes du tarif n'ont pas entravé l'essor du commerce extérieur.

En 1904, le commerce extérieur des États-Unis a été, à l'importation de 991 millions de dollars, à l'exportation de 1 460 millions (1 435 millions de produits domestiques et 25,6 millions de produits étrangers), au total 2 451 millions de dollars (1). En outre, l'importation de métaux précieux a été de 22 millions de dollars, l'exportation de 81,4 millions (2).

Ce commerce, qui, en 1869, était de 18 dollars (94 fr.) par tête, s'est élevé à environ 31 dollars (161 fr.) en 1904.

D'après la statistique française, la France, depuis 1876, importe beaucoup plus des États-Unis qu'elle n'exporte aux États-Unis (3). Il n'en était pas de même avant 1876 (4). Le commerce général a augmenté, de 150 millions de francs en 1827-1830, à 650 millions (même 790 en 1856 à cause d'une grande importation de blé) en 1855-1860. La guerre de Sécession a fait tomber ce commerce au-dessous de 200 millions. Il s'est relevé rapidement à près de 600 millions ; la mauvaise récolte de 1879 l'a même fait monter exceptionnellement jusqu'à 1 275 millions. Depuis 1884, il a oscillé entre 600 millions (1894) et 955 millions (1898, grande importation de blé). En 1904, le commerce général a été de 808 millions de francs et le commerce spécial de 733 (483 millions à l'importation, 256 à l'exportation). La France avait un traité de commerce avec les États-Unis ; mais ce traité est nul, le sénat américain en ayant contesté la validité.

---

1. La statistique du commerce extérieur des États-Unis comprend : à l'importation, les marchandises importées directement pour la consommation ou sorties des entrepôts (avec distinction de celles qui payent et de celles qui ne payent pas un droit) ; à l'exportation, les produits domestiques et les produits étrangers : c'est donc un commerce général. La valeur des articles importés (depuis le mois d'août 1890) est le prix moyen dans le pays d'importation, y compris l'emballage et les frais de transport. La valeur des produits exportés est le prix de ces produits rendus au port d'embarquement.

Le commerce avec Porto-Rico, les îles Hawaïi (depuis 1900) et l'Alaska, qui sont des territoires, n'est pas compris dans les relevés du commerce extérieur, puisqu'ils sont parties intégrantes des États-Unis.

L'or et l'argent font l'objet d'une statistique à part.

Le transit est l'objet d'un relevé spécial qui ne figure pas dans le total du commerce.

2. De 1848 à 1877, l'importation des métaux précieux a été chaque année supérieure à l'exportation. L'importation l'a emporté, de 1878 à 1888, à l'époque de la lutte entre les mono-métallistes et les silvéristes. Elle l'emporte, depuis 1897, à cause de l'excédent des exportations de marchandises.

3. Depuis 1876, l'exportation n'a été supérieure, et supérieure de très peu, qu'en 1890 et en 1895.

4. L'exportation, de 1850 à 1876, a été supérieure presque tous les ans, excepté en 1861 et 1862 (guerre civile), 1866 et 1868.

*

La France occupe aujourd'hui dans le commerce des États-Unis (d'après la statistique des États-Unis) le quatrième rang, après l'Angleterre, l'Allemagne et le Canada. En 1869, son importation, d'après la statistique américaine, avait été de 30 millions de dollars et son exportation de 33 millions. En 1903-1904, elle a importé aux États-Unis 81 millions et demi de dollars et exporté des États-Unis 83 millions (1).

Pays-Bas. — La statistique du commerce des Pays-Bas accuse depuis un demi-siècle un essor vigoureux et à peu près continu qui surprend au premier abord. Le commerce dit spécial de cet État représentait 196 fr. par tête en 1847 et 1 644 fr. en 1903. En effet, il était évalué à 600 millions de francs en 1847 (commencement de la statistique) et il a été de 8 876 millions de francs en 1903 (2 777 millions de florins à l'importation et 1 954 à l'exportation), soit une augmentation de 148 millions de francs en moyenne par an.

Les Pays-Bas distinguent le commerce général et le commerce spécial (2) ; mais, en fait, la distinction est très incomplètement observée parce que, le tarif des Pays-Bas étant fondé sur le principe de la liberté, un très grand nombre des marchandises, qui se trouvent exemptées de droits, sont déclarées au commerce spécial, bien qu'elles ne soient entrées que pour le transit. En outre, dans le commerce spécial sont compris les métaux précieux que la plupart des États comptent à part. C'est par suite d'une confusion du commerce général avec le commerce spécial qu'on voit figurer les céréales pour 175 millions de florins à l'entrée et pour 150 millions à la sortie en 1903, le café pour 51 et 36 millions, le fer et les ouvrages en fer et acier pour 260 et 191 millions, etc. ; c'est en partie pour la même raison que les pays avec lesquels les Pays-Bas enregistrent le commerce le plus actif sont l'Allemagne (602 millions de florins à l'importation, 972 à l'exportation), le Royaume-Uni (257 et 460 millions), la Belgique (227 et 213 millions), etc., pays auxquels il faut ajouter pour l'importation les Indes néerlandaises (337 millions).

La France ne prend qu'une très petite part à ce commerce (22 millions de florins à l'importation et 17 à l'exportation en 1903) et cette part ne s'accroît pour ainsi dire pas (3). La France n'est pas liée par un traité de commerce avec les Pays-Bas.

1. En 1903-1904, le commerce de la France avec les États-Unis a été : 1° d'après la statistique américaine : à l'importation (aux États-Unis) 81,9 millions de dollars (409 millions de francs), à l'exportation (des États-Unis) 82,2 millions de dollars (427 millions de francs) ; 2° en 1904, d'après la statistique française (commerce spécial), le commerce a été à l'exportation de France de 251 millions de francs et à l'importation en France de 483 millions.

La statistique française donne pour l'exportation de France aux États-Unis un chiffre bien inférieur à celui de la statistique américaine pour l'importation de France aux États-Unis, sans doute parce que beaucoup de marchandises françaises sont exportées par voie d'Angleterre ou même de Belgique, sans que le véritable pays de destination soit déclaré.

En dressant le graphique des importations et des exportations entre la France et les États-Unis, d'après la statistique de l'un et de l'autre pays, et en les superposant (comme je l'ai fait) nous avons été étonné, quoique nous sachions que la concordance ne peut exister, de la grande différence qui apparaît entre les deux figures.

2. Les prix sont enregistrés conformément aux déclarations des importateurs pour les produits taxés, d'après les évaluations, non renouvelées annuellement, d'une commission des valeurs.

3. Soit 46,2 millions de francs à l'importation et 35,7 à l'exportation. La statistique française donne, pour 1903, 50 et 57 millions.

En 1903, le commerce de la France avec les Pays-Bas a été, d'après la statistique néerlandaise, de

Belgique, Autriche-Hongrie, Russie, Italie, Suisse, Espagne. — Aucun des autres États n'a jusqu'ici atteint par son commerce spécial le chiffre de 5 milliards en 1904.

La *Belgique* tient la tête avec 4 965 millions de francs au commerce spécial en 1904 (non compris les métaux précieux et non compris le transit qui était de 1 666 millions). En 1840, son commerce n'était que de 345 millions (le transit était, en outre, de 44 millions) ; en 1870, il était de 1 611 millions, en 1890, il s'élevait à 3 108 millions de francs (en outre, 1 374 millions pour le transit). De 1873 à 1894, il a pour ainsi dire piétiné ; mais, depuis 1895, il a pris un grand essor.

En somme, il était, en 1903, de 682 fr. par tête, transit non compris. Cette proportion est très élevée, quoique beaucoup moins que celle des Pays-Bas. C'est que la Belgique est aussi, bien qu'à un moindre degré, un territoire de transit, que beaucoup de marchandises exemptes sont, quelle que soit leur destination, déclarées pour le commerce spécial et que d'ailleurs, en général, le commerce calculé par tête donne, à intensité commerciale égale, une proportion plus forte dans un petit pays que dans un grand, parce qu'à extension égale le commerce du petit pays dépasse plus vite la frontière que celui du grand pays.

Le commerce de la Belgique avec la France a presque constamment augmenté de 1850 à 1875, l'importation en France l'emportant d'ordinaire sur l'exportation en Belgique. D'après la statistique française, de 400 millions environ au commerce spécial, ce commerce était monté à plus de 950 millions. Il a fléchi ensuite jusqu'en 1895, surtout pour l'importation qui a beaucoup baissé de 1890 à 1895, période d'affaissement général. En 1904, l'importation a été de 465 millions, l'exportation de 347 ; total : 812 millions [1].

En 1831, le commerce extérieur de l'*Autriche* (commerce dans lequel étaient alors comprises la Lombardie et Venise) n'était que de 311 millions de couronnes [2], dont 129 avec la Hongrie ; en 1850, il était monté à 576 millions, dont 200 avec la Hongrie. L'Autriche, ayant adopté en 1851 un tarif libéral, traita avec le Zollverein en 1853, avec la Prusse en 1865 ; elle traita avec la France sur une base libérale, puis avec l'Italie et avec l'Angleterre. L'Autriche et la Hongrie, à la suite du nouveau pacte politique de 1867, ont formé une union douanière. En 1878, l'Autriche-Hongrie a adopté un tarif protectionniste, puis, en 1883, un tarif plus protectionniste, et un autre en 1887.

Cependant le gouvernement est revenu ensuite à la politique conventionnelle, et a conclu des traités avec plusieurs puissances.

L'Autriche et la Hongrie, entre lesquelles l'application du tarif a soulevé de fréquentes difficultés, ont eu, réunies, un commerce total qui a progressé de 635 mil-

---

22 millions de florins (46,2 millions de francs) à l'importation aux Pays-Bas et de 17 millions de florins (35,7 millions de francs) à l'exportation des Pays-Bas en France. D'après la statistique française, en 1903, l'exportation de France aux Pays-Bas a été de 50 millions de francs et l'importation des Pays-Bas en France de 57 millions.

1. D'après l'*Almanach de Gotha* (année 1906), l'importation, en 1904, a été de 466 millions, et l'exportation de 346, sans les métaux précieux. 1° En 1903, d'après l'*Annuaire statistique de la Belgique*, l'importation de France en Belgique a été de 340 millions et l'exportation de Belgique en France de 393 millions ; 2° d'après la statistique française l'exportation de France en Belgique a été de 630 millions et l'importation de Belgique en France de 325 millions. Il est évident qu'une grande partie, près de la moitié peut-être, de l'exportation française enregistrée pour la Belgique a une destination plus lointaine.

2. On comptait alors par florins, le florin valant un peu plus du double de la couronne.

lions de couronnes en 1851 à 1 714 millions en 1869. De 1871 à 1904, leur commerce a plus que doublé ; car il s'est élevé à 4 136 millions (4 343 millions de francs) en 1904. Dans ce commerce, la part de la Hongrie (2 684 millions de couronnes) est de plus de moitié.

Dans le commerce de l'Autriche-Hongrie, la France ne figure qu'au septième ou huitième rang (67 millions et demi de couronnes à l'importation et 63 millions à l'exportation en 1904) [1] ; mais il est probable qu'une certaine quantité de marchandises, qui sont en réalité à destination de l'Autriche, sont enregistrées, à leur sortie de France, pour le compte de la Suisse.

Dans ce commerce, l'importation en France paraît avoir toujours été supérieure à l'exportation en Autriche-Hongrie. D'après les relevés de la statistique française, cette importation, qui avait un peu augmenté de 1870 à 1880 jusqu'à dépasser 100 millions, a fléchi depuis 1891. L'exportation est restée toujours très faible sur les tableaux de la statistique française ; elle est plus forte sur les relevés autrichiens, sans monter cependant jusqu'au chiffre de l'exportation.

La *Russie* dont le dernier tarif, celui du 13/26 janvier 1903, est entré en vigueur le 1er janvier 1906, a fait pendant un quart de siècle un commerce à peu près égal en valeur à celui de la Belgique, tout en ayant un territoire dix-sept fois plus étendu et une population dix-huit fois plus considérable. Depuis 1897, elle retarde un peu sur la Belgique. Toutefois, nous venons de dire — et il ne faut pas oublier — qu'un très grand pays suffit plus par lui-même aux besoins de sa population qu'un petit.

En 1869, le commerce de la Russie (Finlande non comprise) était d'environ 1 milliard et demi de francs ; en 1904, il a atteint 1 683 millions de roubles (583 millions et demi à l'importation, 955 millions à l'exportation), soit 4 091 millions de francs (2).

---

1. 1° En 1904, d'après la statistique autrichienne, l'importation de France en Autriche a été de 67,5 millions de couronnes (70,9 millions de francs) et l'exportation d'Autriche pour la France de 62,9 millions de couronnes (66 millions de francs) ; 2° d'après la statistique française, l'exportation de France pour l'Autriche a été de 37,1 millions de francs et l'importation d'Autriche en France de 68,2 millions.

2. Les chiffres de 583 millions de roubles à l'importation et de 955 à l'exportation sont ceux que donnent (Finlande comprise) les *Annales du commerce extérieur*, année 1905, et l'*Almanach de Gotha*, année 1906. Les chiffres de cette statistique sont inférieurs à ceux qu'on trouve dans d'autres documents. L'année 1902 est la dernière dont les résultats soient insérés dans l'*Annuaire statistique de la Russie*, 1904, première année (rédigé en russe avec en-tête en français). Les chiffres des principales publications ne concordent pas.

	Année 1902 Importation	Année 1902 Exportation
	Millions de roubles	
Annuaire statistique de la Russie (p. 318). Commerce extérieur par districts et douanes de terre et de mer	599,1	860,3
Annales du commerce extérieur (p. 62). Russie d'Europe (Finlande non comprise)	493,0	708,4
Almanach de Gotha, 1906 (p. 1057). Commerce extérieur de la Russie	599,1	860,3
Ibidem (p. 1058). Commerce de la Russie d'Europe passant la frontière d'Europe, y compris celle de Finlande et du Caucase sur la mer Noire.	583,5	955
Statesman's Yearbook, 1905. Commerce avec l'Europe, l'Asie, la Finlande (non compris les métaux, les métaux précieux et le commerce extérieur de la Finlande)	599,1	860,3

Les métaux précieux ne sont pas comptés dans ces totaux. En 1902, ils figuraient à l'importation pour 14,4 millions de roubles et à l'exportation pour 7,1.

La part de la France est loin d'être celle que les liens politiques permettaient d'espérer. En 1902, sur un total de 1 200 millions de roubles, elle n'est portée que pour 72 millions dans le tableau des *Annales du commerce extérieur* [1]. L'éloignement et le tarif très restrictif de la Russie sont probablement les causes principales de cette infériorité. En février 1906 a été votée par le Parlement français une nouvelle convention avec la Russie.

Dans le commerce de la France avec la Russie, c'est aussi l'importation en France qui l'emporte, et de beaucoup. Cette importation avait été en général en croissant de 1850 à 1878, année où elle a approché de 350 millions de francs ; elle a baissé durant les années suivantes entre 300 et 200 millions. L'exportation, malgré une légère tendance à augmenter depuis une quinzaine d'années, est en somme à peu près stationnaire et ne dépasse pas une cinquantaine de millions. Il est vrai qu'une partie des marchandises adressées à la Russie sont enregistrées à destination des pays intermédiaires.

L'*Italie* unifiée est partie de 1 406 millions de francs en 1862. En 1863, elle signait avec la France un traité libéral ; mais, ayant besoin d'argent, elle releva bientôt, à partir de 1866, plusieurs droits de ce tarif ; et même, à la suite d'une longue enquête, elle promulgua le tarif de 1878 qui augmenta notablement le nombre des articles taxés.

La statistique régulière du commerce de l'Italie ne commence qu'en 1871 après l'annexion du territoire pontifical. Elle attribue au commerce spécial 2 036 millions de francs, à savoir 961 millions à l'importation et 1 074 millions à l'exportation (non compris les métaux précieux). De 2 milliards et demi qu'elle avait atteint en 1876, elle tomba, à la suite de graves difficultés avec la France, à 2 milliards (chiffres de 1878, 1888, 1891) pendant les plus mauvaises années. Depuis 1896 et surtout à la suite de la reprise des relations régulières avec la France, le commerce (non compris les métaux précieux) est remonté, en 1904, à 3 510 millions (1 913 à l'importation et 1 597 à l'exportation) [2].

Dans les premières années de la troisième République l'Italie et la France négocièrent un traité de commerce que le Parlement français repoussa (1877), mais qui, après le vote du tarif de 1878, devint indispensable et amena la convention de 1879, transformée en traité en 1882. En 1887, nouveau tarif italien composé en vue de rendre l'industrie italienne indépendante de l'étranger. L'Italie dénonça alors le traité pour le 1er janvier 1888. La France, se trouvant lésée, éleva les droits sur les produits italiens ; l'Italie répondit par un tarif de guerre, et le commerce entre les deux pays baissa de plus de moitié [3]. Un accord provisoire fut établi en 1890. Le traité ratifié en janvier 1899 a rétabli la paix commerciale.

---

1. Le *Statesman's Yearbook* et l'*Almanach de Gotha*, qui donnent pour le commerce de la Russie des totaux plus élevés, s'accordent à attribuer 72 millions de roubles pour la France. 1° En 1902, d'après la statistique russe, l'importation de France en Russie a été de 26,3 millions de roubles (70 millions de francs) ; l'exportation de Russie en France a été de 55,1 millions de roubles (146 millions de francs) ; 2° d'après la statistique française, l'exportation de France en Russie a été de 45,8 millions de francs et l'importation de Russie en France de 202,5 millions.

Les différences sont considérables, en moins pour l'exportation de France et en plus pour l'importation en France. L'importation qui comporte presque toujours le payement d'un droit de douane est plus exactement enregistrée que l'exportation dans ces deux pays.

2. En outre, en 1904, la statistique a enregistré une importation de 44,5 millions de métaux précieux et une exportation de 9,7 millions.

3. 756 millions en 1886, 272 millions en 1889.

En 1904, le commerce de l'Italie avec la France a été de 382 millions de francs (206 à l'importation, 182 à l'exportation). La France venait derrière le Royaume-Uni, l'Allemagne et les États-Unis (avec le Canada).

D'après la statistique française, l'importation d'Italie en France a varié de 210 à 430 millions de 1866 à 1883, à travers diverses fluctuations, mais avec une tendance marquée à la hausse. A partir de cette année, une décroissance très rapide l'a fait descendre au-dessous de 150 millions en 1890. L'exportation de France en Italie qui, de 1872 à 1887, est toujours restée très au-dessous de l'importation, a beaucoup moins varié pendant cette période, oscillant autour de 200 millions. Néanmoins, elle a baissé aussi depuis 1887 et, depuis cette date, importation et exportation se balancent à peu près, entre 100 et 200 millions chaque. La guerre de tarif terminée, le commerce avec la France est remonté, comme nous venons de le dire, à 382 millions en 1904 (1).

La statistique commerciale de la *Suisse* ne remonte pas loin, relativement à la valeur des marchandises ; jusqu'en 1885, elle ne donnait que les quantités. En 1885, le commerce spécial (sans les métaux précieux) était de 1 370 millions de francs ; en 1894, de 1 494 ; depuis il s'est élevé assez rapidement jusqu'à 2 131 millions en 1904 (1 240 millions à l'importation, 891 à l'exportation).

En outre, la Suisse, contrée de passage comme les Pays-Bas, fait un transit considérable (620 millions en 1903) et, comme aux Pays-Bas, une partie des marchandises de transit figure au compte du commerce spécial, ce qui vaut à ses habitants un coefficient de commerce par tête élevé (700 fr.).

Après la promulgation du tarif de 1892, la Suisse a refusé de traiter avec la France sur la base du tarif minimum ; il s'en est suivi une guerre de tarifs à laquelle des concessions réciproques avaient mis fin en 1895 (règlement provisoire du 26 juin 1895). Mais les difficultés ont reparu en 1905 à l'expiration de la convention. Aujourd'hui la Suisse est régie par le tarif du 10 octobre 1902. Elle a dénoncé la convention de 1895 ; les deux États négocient en mars 1906 une nouvelle convention.

Dans le commerce de la Suisse, la France se place, après l'Allemagne, au second rang avec 239 millions à l'importation et 107 à l'exportation en 1904. Une partie de ce commerce n'est en réalité que du transit (2).

La statistique française permet de remonter dans la connaissance du commerce franco-suisse par delà les relevés helvétiques. D'après elle, les importations de Suisse en France, qui ont été en progrès de 1850 à 1869 (130 millions en 1869), ne se sont pas développées depuis ce temps, oscillant entre 130 et 90 millions ; ce dernier chiffre est celui de 1895. A la suite de la convention, l'importation a quelque peu dépassé 100 millions depuis 1900. L'exportation de France est plus forte, probablement parce qu'une partie des marchandises exportées transite par la Suisse pour se rendre en Autriche-Hongrie ou même en Russie. Cette exportation a été en croissance jusqu'en 1875 (230 millions en 1873) ; mais elle est descendue ensuite jusqu'au-dessous de 200 millions en 1885, jusqu'au-dessous de 150 en 1894 ; elle est remontée à 253 millions en 1904.

---

1. En 1904, 1° d'après la statistique italienne, l'importation de France en Italie a été de 200 millions, l'exportation d'Italie en France de 181,9 millions ; 2° d'après la statistique française, l'exportation de France en Italie a été de 190 millions, l'importation d'Italie en France de 151 millions.

2. D'après la statistique française : 253 millions à l'exportation de France en Suisse et 102 millions à l'importation de Suisse en France.

L'*Espagne*, en 1850, avait un commerce de 635 millions (commerce général); à peu près le même en 1869. A la suite des pertes que le phylloxéra a infligées au commerce français, les vins espagnols ont été très demandés en France, et l'Espagne, alors dotée de voies ferrées, a vu s'accroître son trafic. Depuis 1892, année où le commerce de l'Espagne a atteint près de 2 milliards, ce commerce a été entravé par le tarif protectionniste que s'est donné l'Espagne et par l'élévation du droit sur le vin en France ([1]). Il est remonté à 1 921 (commerce général) en 1903 et à 1 912 en 1904 (955,7 millions à l'importation et 956,7 à l'exportation).

Dans le commerce de l'Espagne, la France arrive, après l'Angleterre, au second rang avec 148 millions à l'importation et 193 millions à l'exportation en 1903 ([2]).

Avant 1877, l'exportation de France en Espagne était presque constamment supérieure à l'importation d'Espagne en France, l'une et l'autre oscillant autour de 100 millions. A partir de 1876, le commerce des vins d'Espagne donna une grande supériorité à l'importation. Pendant que l'exportation se tenait ~~aux environs de~~ entre 120 et 1 880 millions, l'importation s'éleva brusquement à 380 millions en 1881, dépassa même 400 millions en 1891; puis, après être tombée en 1894 à 190 millions, elle se releva jusqu'à 420 millions en 1898. Les mesures protectionnistes prises par la France l'ont rabattue en 1904 à 160 millions.

*
* *

Tableau de chiffres. — Le tableau de chiffres suivant (p. 152) est un développement analytique du graphique par courbes. Il établit, en outre, une comparaison entre les transports et le commerce extérieur de treize États européens et de sept États ou groupes coloniaux situés hors d'Europe. Mettant en regard les deux extrémités de la période 1869-1904, il fournit des indices pour apprécier approximativement les résultats d'ensemble des trente-cinq années qui se sont écoulées depuis le commencement de la troisième République en France jusqu'à la publication des statistiques commerciales les plus récentes. Il est précédé d'un résumé des résultats de la période précédente 1850-1859, qui permet d'apprécier sommairement si le progrès s'est accéléré ou ralenti depuis 1870.

Sur la valeur des chiffres insérés dans le tableau, nous invitons le lecteur à faire tout d'abord les réserves que nous avons précédemment faites nous-même.

Chemins de fer. — Les premières colonnes du tableau contiennent la longueur des chemins de fer aux deux extrémités de la période et les millions de tonnes transportées à la dernière date. Entre les années 1869 et 1904, le nombre des kilomètres exploités en France a augmenté de 171 °/₀. La proportion est un peu moindre que pour l'Empire allemand (186 °/₀); elle est très supérieure à celle du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande (49 °/₀).

Il est inutile d'insister pour d'autres pays. Car il faut se garder de juger du développement trentenaire et de l'importance des voies ferrées dans les États d'après le numéro d'ordre que leur assigne le rapport pour cent. Si le Royaume-Uni est à un taux faible, c'est qu'il avait devancé les autres États européens dans la construction de son réseau qui était déjà très avancé en 1869. Si l'Autriche-Hongrie

1. D'après la statistique française, l'importation d'Espagne en France a baissé de 325 millions en 1899 à 148 millions en 1902.

2. D'après la statistique française : 111 millions à l'exportation de France en Espagne et 164 millions à l'importation d'Espagne en France en 1904 ; différence notable avec la statistique espagnole.

TRANSPORS

ÉTATS	CHEMINS DE FER — LONGUEUR EXPLOITÉE (en milliers de kilomètres) 1869	1904-1905	Accroissement pour cent	TONNES de MARCHANDISES (millions de tonnes) 1903	TRANSPORTS PAR LA POSTE (Lettres, échantillons, imprimés) [par millions d'unités] 1869	1903-1904	Accroissement pour cent
France	16,9	46,0	**171**	136,0	754	2 684	**255**
Royaume-Uni	24,3	36,4	**49**	450,8	940	4 382	**466**
Pays-Bas	1,6	2,9	**81**	13,0	62	417	**572**
Belgique	3,1	4,6	**48**	59,9	117	584	**313**
Empire allemand	(1871) 18,9	54,2	**186**	378,6	(1871) 714	6 985	**878**
Suisse	1,4	4,4	**214**	12,3	90	336	**273**
Autriche-Hongrie	8,2	41,8	**409**	168,1	299	2 037	**574**
Espagne	5,4	13,8	**155**	(1901) 18,0	77	410	**432**
Italie	5,8	16,2	**179**	29,0 (?)	(1870) 164	1 748	**965**
Suède	1,8	12,5	**594**	25,0	12	353	**2 841**
Norvège	0,4	2,5	**525**	3,6	5	137	**2 640**
Danemark	0,7	3,2	**357**	5,3	24	208	**766**
Russie	6,6	55,4	**739**	(1902) 154,8	43	1 106	**2 472**
États-Unis	68,0	334,1	**391**	1 320,5	640	9 154	**1 330**
Mexique	0,3	16,9	**5 533**	(1897) 5,6	»	174	»
Brésil	0,6	16,7	**2 683**	(?)	10	68	**580**
République Argentine	0,8	19,2	**2 300**	17,4	»	365	»
Japon	»	9,6	»	18,3	»	913	»
Canada	4,4	31,5	**616**	43,6	22	287	**1 204**
Australasie britannique	1,6	27,0	**1 356**	20,1	38	385	**913**

COMMERCE

NAVIGATION MARITIME (entrées et sorties des ports) [en millions de tonneaux]			COMMERCE EXTÉRIEUR (COMMERCE SPÉCIAL)								
			1869 (millions de francs)			1903-1904 (millions de francs)			Accroissement pour cent du commerce de 1869 à 1903-1904	COMMERCE PAR TÊTE (en francs)	
1869	1903-1904	Accroissement pour cent	Importations	Exportations	Total	Importations	Exportations	Total		en 1869	en 1903-1904
			Sans les métaux précieux			Sans les métaux précieux					
10,9	40,0	**267**	3 178	3 099	6 277	4 502	4 451	8 953	**42**	*164*	*229*
35,0	108,3	**209**	7 444	4 785	12 229	13 885	9 349	23 234	**89**	*397*	*545*
4,4	21,4	**386**	957	786	1 743	5 081	4 172	9 253	**430**	*471*	*1 746*
2,9	22,3	**669**	910	698	1 608	2 782	2 183	4 965	**208**	*320*	*719*
70) 12,1	41,7	**244**	(1872) 7 683	»	»	7 955	6 529	14 484	»	»	*245*
»	»	»	»	»	»	1 240	891	2 131	»	»	*625*
»	28,5	»	1 055	1 104	2 159	2 498	2 548	5 046	**133**	*59*	*108*
»	30,9	»	345	262	607	955	957	1 912	**215**	*37*	*102*
(70) 9,7	72,9	**651**	943	799	1 742	1 914	1 597	3 511	**101**	*65*	*105*
2,9	18,1	**524**	184	212	396	803	576	1 379	**248**	*96*	*265*
6,1	7,9	**29**	131	108	239	392	252	644	**169**	*140*	*280*
1,6	6,7	**318**	222	161	386	620	494	1 114	**188**	*214*	*445*
2,7	22,8	**744**	1 360	1 055	2 415	1 558	2 550	4 108	**70**	*35*	*33*
18,4	59,9	**225**	2 134	1 144	3 578	5 153	7 596	12 749	**252**	*92*	*167*
0,5	2,6	**420**	»	»	»	383	403	786	»	»	*57*
5,2	11,4	**119**	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	9,1	»	(1870) 249	154	403	660	1 114	1 774	**340**	*223*	*354*
»	11,5	»	»	»	»	841	726	1 567	»	»	*33*
11,4	15,8	**38**	»	»	»	»	»	»	»	»	»
4,5	6,7	**49**	»	»	»	»	»	»	»	»	»

monte à 409, la Presqu'île scandinave à plus de 500, la Russie à plus de 700, c'est que ces États avaient à peine commencé le leur en 1869.

On aurait une idée plus juste de l'utilité procurée par les chemins de fer en calculant, comme le font d'ordinaire les statisticiens, le rapport du nombre de kilomètres de chemins de fer à la superficie et au nombre des habitants d'un pays que l'on trouve dans une publication du Ministère des travaux publics.

Ainsi, en 1904, la France possédait 8,4 kilomètres par myriamètre carré, et 11,6 par 10 000 habitants. Au-dessus d'elle étaient la Belgique avec 23,1 kilomètres par myriamètre carré et 10 par 10 000 habitants, le Luxembourg avec 17,9 et 19,6, la Suisse avec 10 et 12,4 kilomètres, plusieurs États allemands ayant de 19,8 (Saxe) à 9,3 (Bavière) kilomètres par myriamètre carré et de 11,4 (Bavière) à 6,8 (Saxe) par 10 000 habitants : petits États à population dense qui ont, par conséquent, un taux beaucoup plus élevé relativement au territoire qu'à la population. La Prusse pour le territoire (9,4) est un peu au-dessus de la France et un peu au-dessous pour la population (9,6) ; le Royaume-Uni aussi (11,5 et 8,7). Les autres États sont au-dessous : Autriche-Hongrie (5,7 et 8,2), Italie (5,6 et 5), etc. La Russie n'arrive qu'à 0,9 et 4,6.

Le nombre des tonnes transportées est, au point de vue de l'activité commerciale, plus significatif que le nombre des kilomètres construits. Nous ne possédons pas ce renseignement dans un assez grand nombre de pays pour établir la proportion d'accroissement depuis 1869. Le nombre des tonnes (année 1903) divisé par le nombre des kilomètres de voies ferrées donne du moins une idée de l'activité actuelle (1) : 2 956 tonnes pour la France par kilomètre, 13 021 pour la Belgique, 12 384 pour l'Angleterre, 6 984 pour l'Empire allemand. Les autres États ont un trafic kilométrique inférieur à celui de la France : Pays-Bas 4 282, Prusse et Russie 2 795, etc.

Poste. — En second lieu, les transports par la poste. L'accroissement est considérable en Allemagne (878 °/₀) ; beaucoup plus encore dans la Presqu'île scandinave et la Russie ; ces deux dernières régions avaient encore peu de moyens de communication perfectionnés en 1869. La France, avec l'indice 255, n'est pas dans les premiers rangs sous ce rapport.

Navigation maritime. — Elle ne l'est pas non plus sous le rapport du progrès de la navigation maritime avec l'indice 267. La Belgique, les Pays-Bas, l'Italie, la Suède, la Russie passent avant elle, tandis que le Royaume-Uni, l'Empire allemand, les États-Unis, etc., restent derrière. Il n'est pas nécessaire d'insister pour faire comprendre que ces rapports correspondent peu au véritable développement des transports maritimes et qu'il faudrait expliquer pour chaque État les causes spéciales du taux qui lui est assigné.

Commerce extérieur comparé de 1869 à 1904. — Les colonnes essentielles du tableau sont celles qui se rapportent au commerce extérieur. C'est pourquoi, à l'accroissement pour cent de 1869 à 1904, nous avons joint le commerce par tête pour l'une et l'autre année.

Dans la comparaison des totaux du commerce extérieur en 1869 et en 1904, la

1. Le nombre de tonnes transportées, en 1903, est extrait des *Aperçus statistiques internationaux* de M. Sundbärg. C'est la première fois que l'auteur a donné (en 1906) de son recueil statistique une édition française, laquelle est plus complète que les éditions précédentes en suédois.

France présente un progrès très inférieur à celui des autres États : 42 °/₀. C'est moitié moins que l'Angleterre et dix fois moins que les Pays-Bas (dont la statistique, avons-nous dit, confond en partie le commerce général avec le commerce spécial et dont le transit pour l'Allemagne s'est très grandement développé) ; c'est cinq fois moins que pour la Belgique, les États-Unis, la Suède, l'Espagne, etc.

Mesuré par tête, le progrès apparaît très grand pour les Pays-Bas (270 °/₀), l'Espagne (175 °/₀), la Belgique (124 °/₀), les États scandinaves (Suède, 176 °/₀; Norvège, 100 °/₀; Danemark, 108 °/₀), l'Autriche-Hongrie (83 °/₀), les États-Unis (81 °/₀), l'Italie (61 °/₀), la République argentine (58 °/₀). En France, il n'est guère que de 40 °/₀ : 164 fr. par tête en 1869 et 229 en 1904. Cependant il est à remarquer que, la population de la France ayant proportionnellement moins augmenté que celle de la plupart des autres États, ce coefficient se présente pour elle dans une condition relativement moins désavantageuse que celui du commerce total. L'Angleterre est un peu au-dessous de la France avec un coefficient de 37 °/₀ (397 fr. et 545 fr.). La Russie paraît être restée stationnaire.

Mais cette apparence d'avantage dans un tableau statistique provient d'un désavantage réel, puisqu'il résulte de l'état presque stationnaire de la population française. Il serait en effet bien difficile qu'un peuple qui, en trente-cinq ans, a augmenté à peine de 3 °/₀ eût accru la somme de ses échanges dans la même proportion qu'un peuple qui, comme en Allemagne, a augmenté de plus de 50 °/₀.

La France avait été, sous ce rapport, mieux partagée dans la période trentenaire précédente, 1850-1869. Elle tenait la tête (le Danemark excepté), dans l'ordre d'accroissement. La progression de son commerce avait été de 231 °/₀, cinq fois plus forte qu'elle n'a été de 1871 à 1904. L'accroissement des autres États d'Europe ne dépassait pas 200 °/₀. Toutefois, relativement au coefficient du commerce par tête, la France n'arrivait qu'à la suite des Pays-Bas, de la Belgique, du Royaume-Uni, des États-Unis et même des États scandinaves.

Quel que soit le degré d'accroissement, toutes les statistiques accusent, entre les années 1869 et 1904, une augmentation non seulement du commerce total de chaque État, mais aussi du commerce par tête. Il est donc certain que l'activité commerciale des peuples a gagné en intensité : les relations internationales se sont développées. Une des causes de ce développement, la principale peut-être, est le progrès des moyens de communication, qui sont devenus plus nombreux, plus divers, plus rapides et plus économiques. Une autre cause est l'augmentation de la production des richesses, laquelle a augmenté la matière échangeable. Le résultat a été bon ; l'accroissement de l'exportation a procuré plus de revenu aux exportateurs et aux producteurs ; l'accroissement de l'importation (commerce spécial) a mis plus de matières à la disposition du travail industriel et plus de biens de jouissance à la portée de la consommation personnelle.

Il importe de remarquer que l'augmentation de ces matières et de ces biens est plus considérable que ne l'indiquent les valeurs du commerce, puisque, comme nous l'avons fait remarquer (page 7), pendant que les valeurs, de 1867-1876 à 1906, augmentaient de 33,4 °/₀, les poids, grâce à la diminution des prix (causée, il est vrai, pour quelques marchandises, mais non pour la majorité, par une diminution de la qualité), augmentaient de 117,6 °/₀ et qu'ainsi le bénéfice de la consommation industrielle ou individuelle a été pour le moins triple de l'indice tiré de la valeur.

La comparaison du commerce par tête dans divers États mesure-t-elle l'importance relative de l'activité commerciale des individus dans chacun de ces États? Non ; car, à égalité d'activité de commerce intérieur et extérieur, les petits États ont nécessairement un coefficient par tête plus fort que les grands États, parce qu'ils sont plus fréquemment obligés de franchir leur frontière, trop resserrée pour leurs ventes et leurs achats. Si toute l'Europe formait un seul État ou une union douanière, sans que pour cela la nature et la quantité totale des échanges de ses habitants fussent modifiées, le commerce extérieur par tête baisserait beaucoup, puisqu'il n'y aurait plus d'enregistrement au passage d'une frontière. C'est une considération qu'il ne faut pas oublier quand on apprécie le commerce d'un grand pays, comme les États-Unis ou la Russie.

Autre question. L'augmentation du commerce extérieur peut-elle être prise pour la mesure de l'augmentation générale de la richesse? Certes non. Le commerce extérieur est un des modes de l'activité économique, mais chaque mode, tout en étant lié par des rapports étroits avec les autres modes, a son allure particulière. Il n'existe pas d'inventaire direct de la fortune des peuples, ni de mesure générale et exacte de cette fortune ; les statisticiens s'efforcent d'en calculer approximativement la valeur par des moyens indirects.

Toutefois, le commerce extérieur est un indice du mouvement de cette richesse, un des plus régulièrement enregistrés et, malgré toutes les critiques qu'on est en droit d'adresser à la statistique qui le constate, il est un des plus instructifs. C'est pourquoi nous avons essayé de l'interroger.

Nancy, impr. Berger-Levrault et Cie

RIEUR DE L

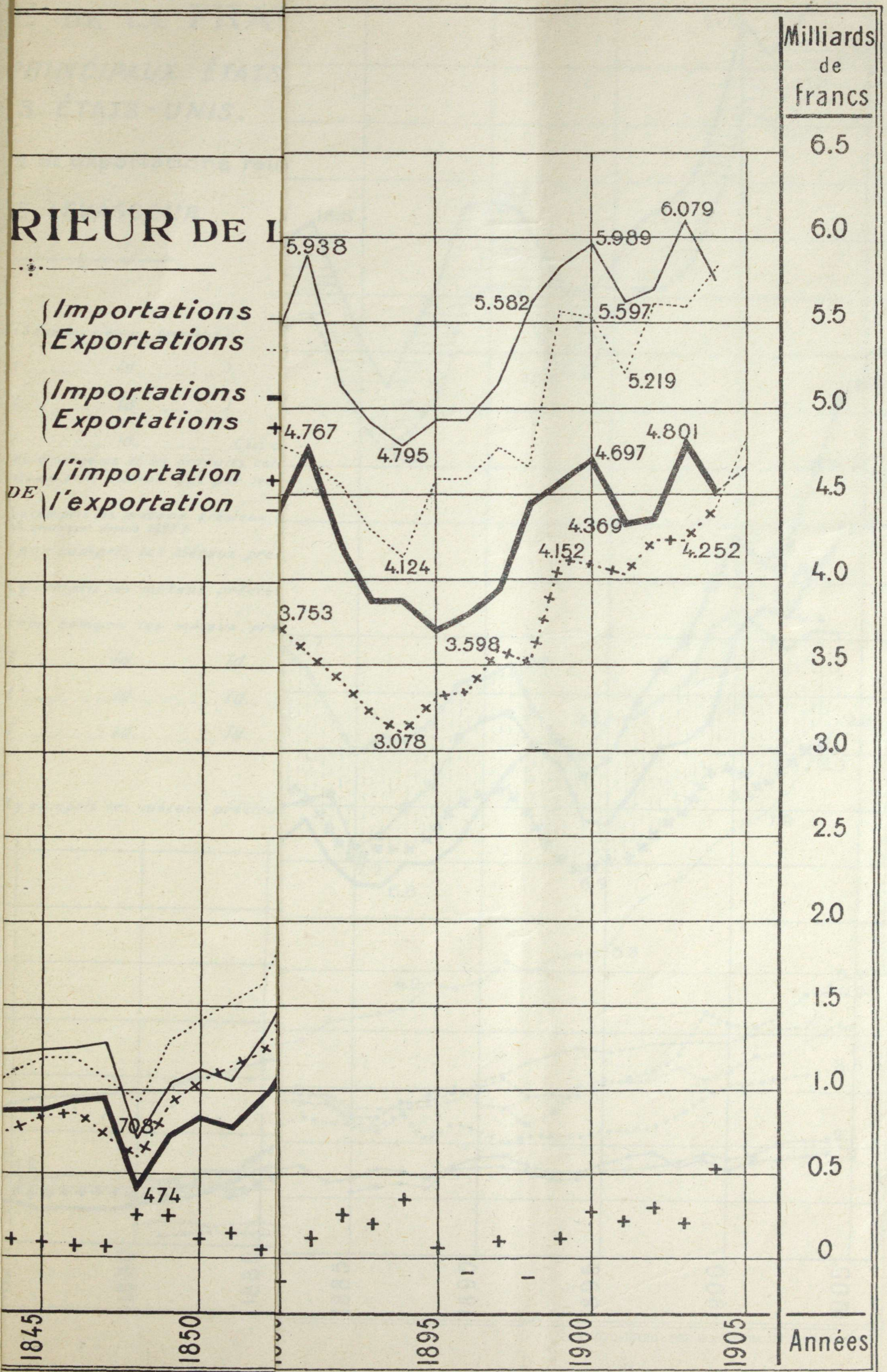

PHOTO-LITHO_BERGER-LEVRAULT & Cie NANCY.

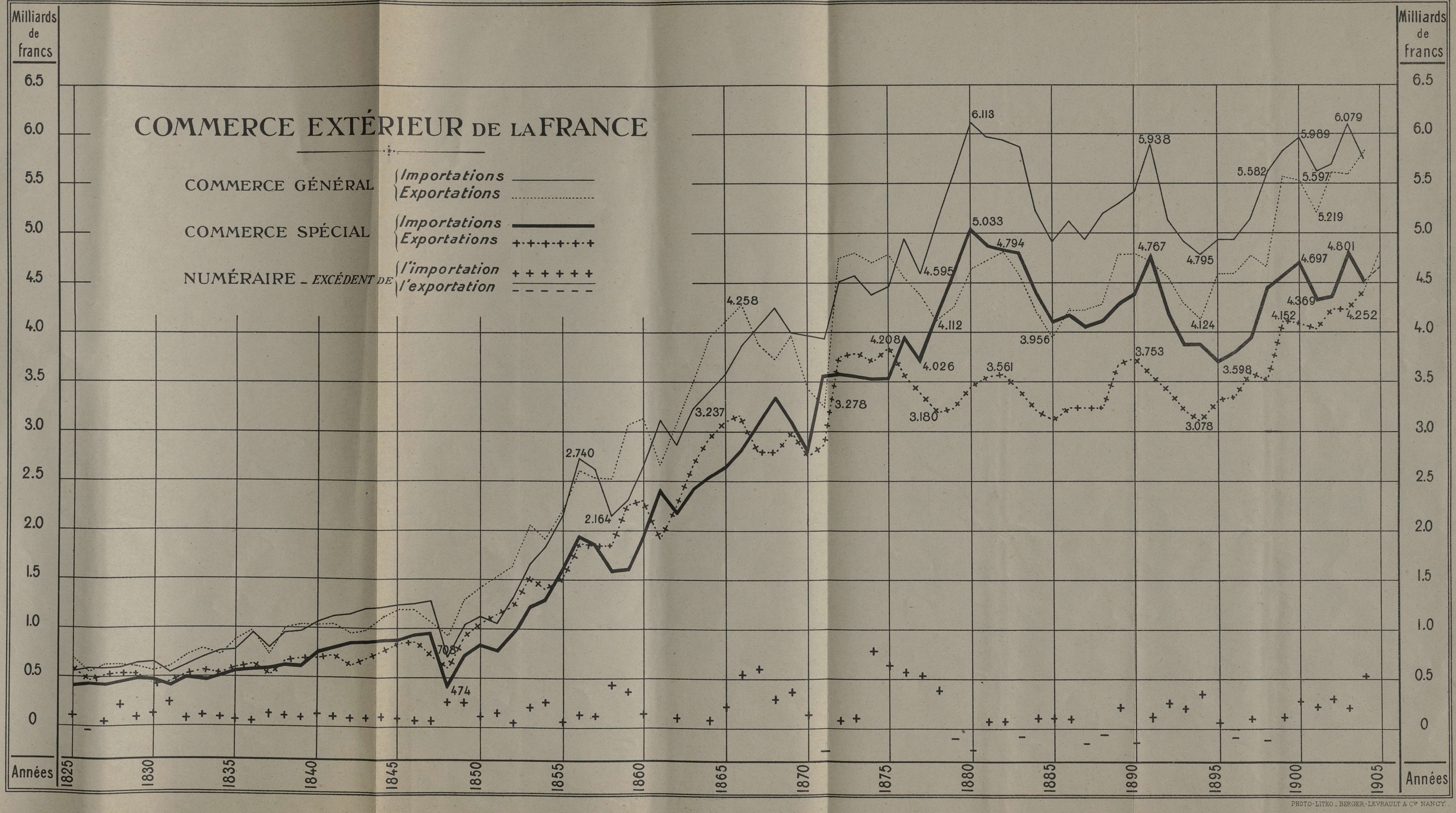

COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE
COMMERCE GÉNÉRAL {Importations / Exportations
COMMERCE SPÉCIAL {Importations / Exportations
NUMÉRAIRE _ EXCÉDENT DE {l'importation / l'exportation
Milliards de francs
Années
PHOTO-LITHO. BERGER-LEVRAULT & Cie NANCY.

E DE LA FRAN

PRINCIPAUX ÉTATS

S ÉTATS-UNIS.

s et exportations réu

E. LEVASSEUR.

(Sans les métaux précieux)

(_ _ _ _ _ _ _ id. _ _ _ _ _ _)

(_ _ _ _ _ _ _ id. _ _ _ _ _ _)

(_ _ _ _ _ _ _ id. _ _ _ _ _ _ , C'est-à

es étrangères et les produits colo

nt) ne sont connus que par leur

(y compris les métaux précieux, n
et seulement depuis 1897.)

(non compris les métaux préc

(y compris les métaux précieu

(non compris les métaux préc

(_ _ _ _ _ _ id. _ _ _ _ _ _ _ id. _ _

(_ _ _ _ _ _ _ id. _ _ _ _ _ _ _ id. _ _

(_ _ _ _ _ _ _ id. _ _ _ _ _ _ _ id. _ _

(y compris les métaux précieu

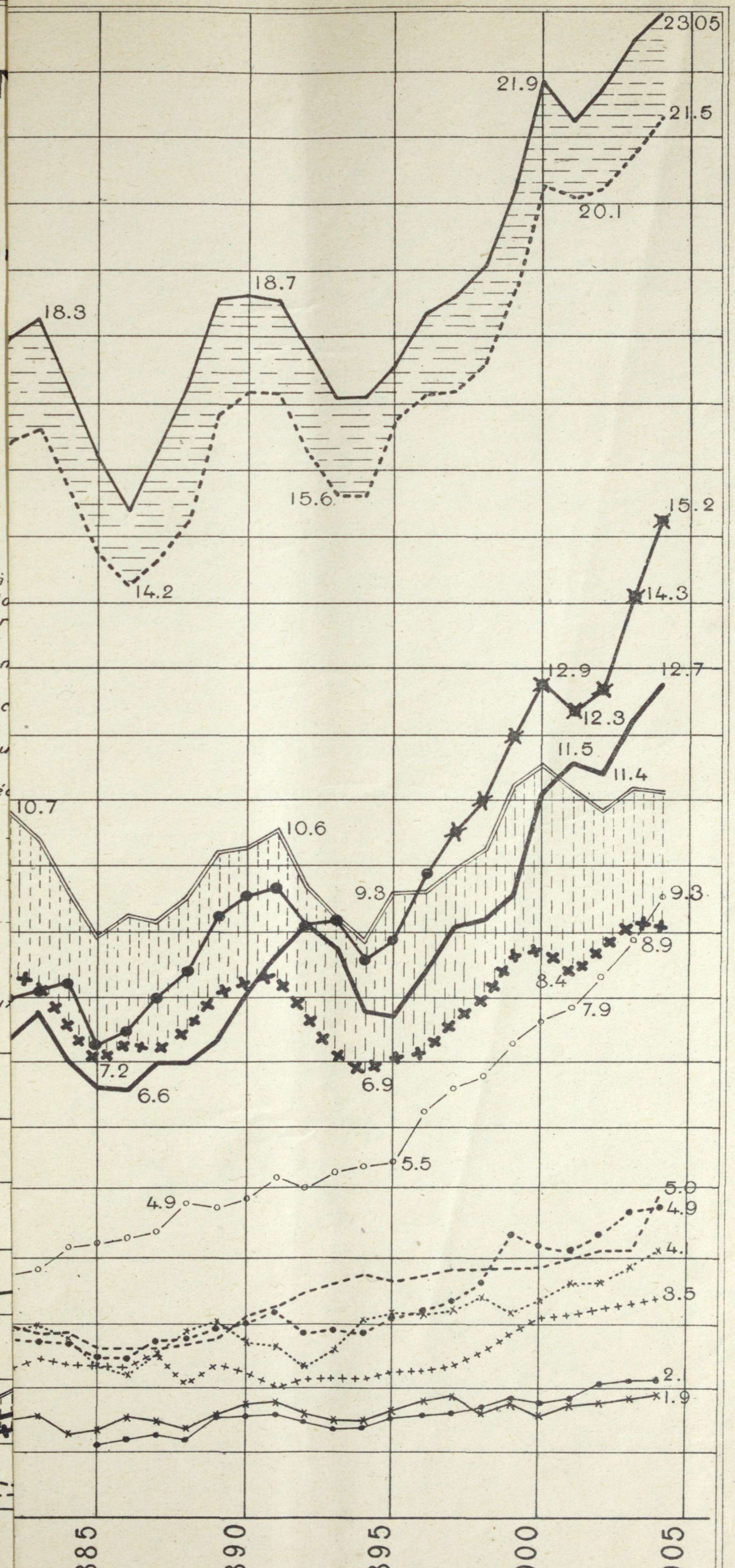

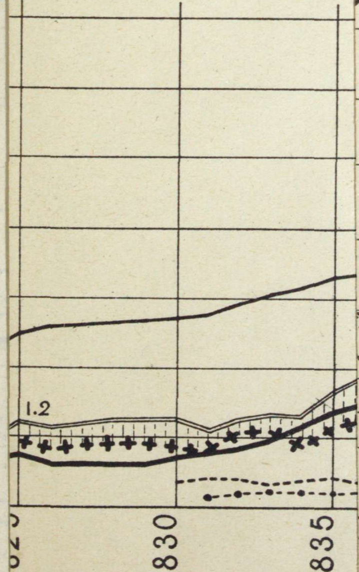

PHOTO-LITHO _ BERGER-LEVRAULT & Cie NANCY.

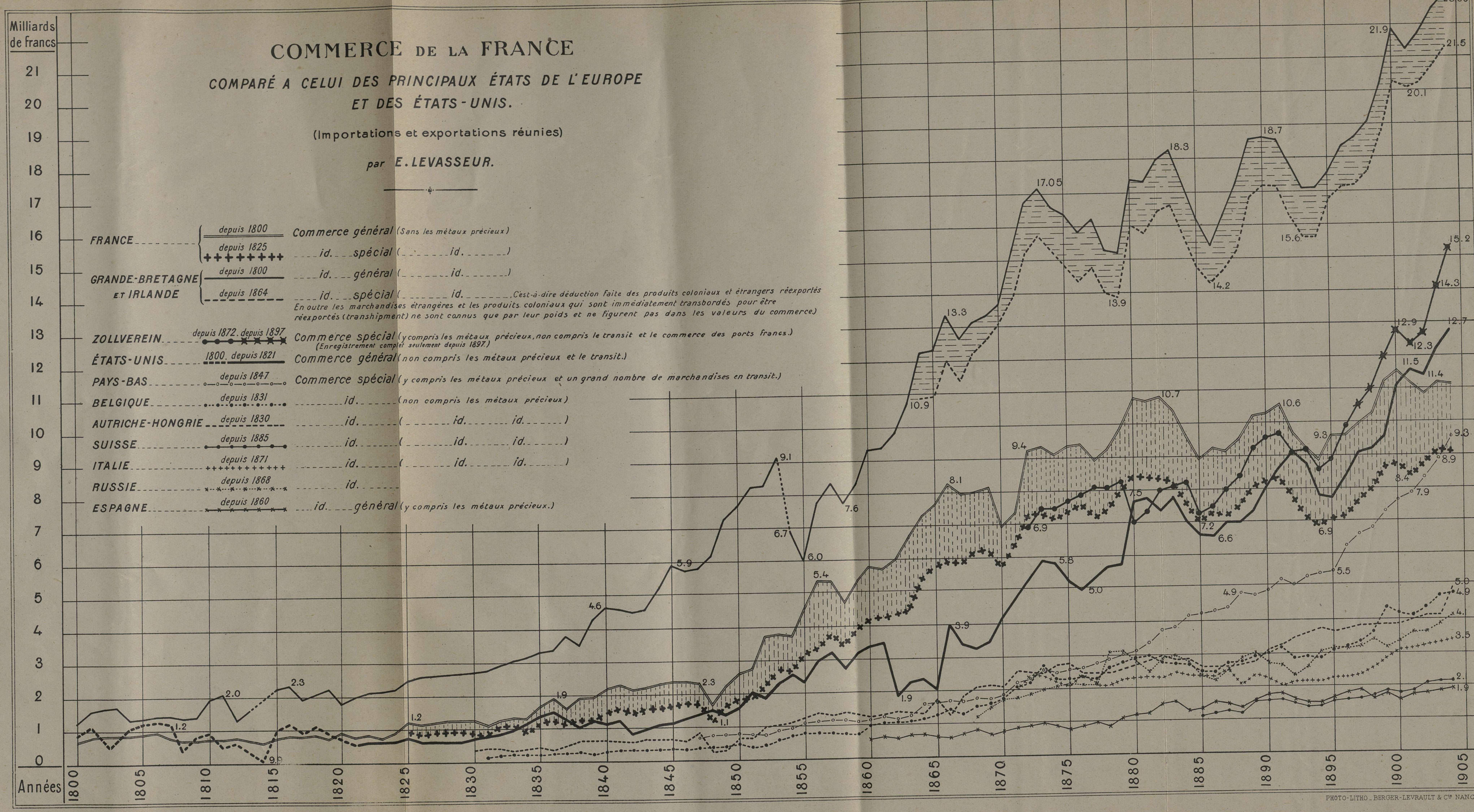

PHOTO-LITHO. BERGER-LEVRAULT & Cie NANCY